

ABONNEMENTS

1 an (10 numéros) 100 francs

Chèque à l'ordre de DENIS JEAN OCL / EGREGORE B.P. 1213. 51058 REIMS cédex

En nombre pour la diffusion :

2 exemplaires		160 francs
3 exemplaires		225 francs
5 exemplaires	1. 11 75 1 1. 5 1VV	350 francs

VOUS VOULEZ NOUS CONTACTER?

-COMMENT FONCTIONNE C.A?

Au début de chaque mois une Commission Journal est organisée dans une ville différente pour chaque numéro. Peuvent y participer des sympathisants intéressés, au même titre que les militants OCL de la ville en question et les représentants d'autres régions.

Chaque CJ critique le numéro précédent, discute des articles proposés par des gens présents ou non, en suscite d'autres suivant les événements.

Le collectif local a ensuite la charge de collecter les articles, de réaliser la maquette, et d'écrire l'Edito en fonction de la discussion et des événements qui se produisent dans le mois.

Au cours de ces deux dernières années, des C.J. ont eu lieu dans les villes suivantes : Caen, Poitiers, Bordeaux, Peyrehorade, Aix/Provence, Forcalquier, Orléans, Etampes, Dijon, Auxerre, Reims, Boulogne/Mer, Paris. Cette année Angers, Toulouse, Dieppe, et peut-être d'autres s'ajouteront à la liste.

Ce numéro a été préparé et maquetté à Orléans, le 32 , le suivant le sera à Angers, le 33 à Reims...

BANLIEUE EST - PARIS

* RUPTURES B.P.1 94501 CHAMPIGNY/Marne cédex

SUD-OUEST

- * Acratie B.P. 25 40300 PEYREHORADE
- * La Gasalhada (OCL) B.P. 71 47400 TONNEINS

CENTRE

★ La Commune B.P. 1228 45002 Orléans cédex

BOURGOGNE

- * OCL/Librairie Oblique 25 rue Joubert 89000 AUXERRE
- * G.R.E.L. B.P.1493 21053 DIJON cédex

CHAMPAGNE/ARDENNES NORD/EST

* OCL/Egregore B.P. 1213 REIMS cédex

NORMANDIE

- ★ Courant Alternatif
 B.P. 543 B
 76 370 Neuville les Dieppes
- * ASTEVMU B.P. 170 CAEN cédex 14008

PAYS DE LOIRE/BRETAGNE

★ OCL/L'Encre y est 33 Place d'Alger 72000 LE MANS

POITOU - CHARENTES

* CRIC B.P. 227 86006 POITIERS cédex

SUD - EST

* OCL c/o CNT B.P. 160 13634 ARLES cédex

EDITO

Le problème de la tension internationale tient encore le haut du pavé avec en particulier l'arrivée des Pershing en Grande-Bretagne. Que les évêques français aient pris ouvertement position pour le nucléaire, cela n'est pas fait pour nous étonner; par contre, que les mouvements pacifistes aient du mal à se positionner sur la présence française au

Tchad et au Liban nous rappelle l'ambiguïté du mouvement anglais lors de l'affaire des Malouines.

Un mouvement pacifiste qui ne se situe pas sur des bases antimilitaristes ne peut que rester un courant d'idées sans prise sur la réalité.

D'autant plus que la militarisation de la société française avance tranquillement (6 protocoles d'accord à ce jour entre Hernu et différents ministères).

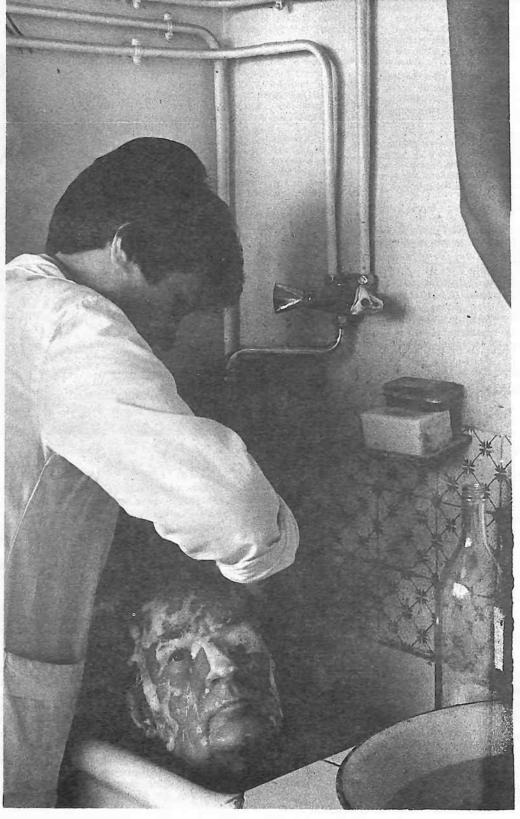
Par ailleurs, sur le terrain social, la gamelle de la CFDT aux élections de la Sécu rappellera à Edmond Maire que l'idée de cogestion de la crise ne passe pas si bien que ça, d'autant plus qu'en premier regard, on peut interpréter le relatif maintien de la CGT en milieu ouvrier comme un vote de classe.

Que dire aussi du Front National qui cherche à se présenter comme le 4ème parti de France, propre, responsable? Car « qui sème le vent récolte la tempête » et la défenestration d'un immigré par une bande de légionnaires peut mettre la puce à l'oreille concernant des méthodes que le fascisme a déjà employées.

Par ailleurs, rappelons que cette France humaniste qui déplore cet « incident » est en bonne partie la même qui a pleuré nos braves soldats morts à Beyrouth.

Alors ? Un peu de cohérence, que diable !

Orléans, le 18-11-83





SAT de Lyon: ilan de la grève des Centres de Tri

En tant que postiers libertaires travaillant au Centres de Tri de Lyon et militants au S.A.T., nous pouvons apporter un éclairage partiel aux interrogations qui peuvent se poser sur la lutte des postiers contre le plan DAUCET. D'après les informations que nous avons eues à ce jour, il semble que ce qui s'est passé localement à Lyon s'est répété plus ou moins dans l'ensemble de la France. Nous espérons que d'autres camarades viendront à leur tour parler de cette grève, ce qui permettra d'éclairer un peu mieux ce conflit.

LE PLAN DAUCET

Le plan Daucet, c'est la restructuration du service postal pour obtenir une rentabilité maximum et cela par les mesures suivantes:

- l'augmentation de l'écart tarifaire entre la première (2,00) et la deuxième (1,60) catégorie, l'objectif étant que le courrier de 2ème catégorie devienne majoritaire pour représenter 60 % du trafic dès fin 1983. Le courrier 2ème catégorie n'est plus trié en nuit. Le courrier en franchise des administrations passe en 2ème catégorie.

- la fermeture des centres de tri la nuit du samedi au dimanche et la journée du dimanche.

- la diminution du temps de travail, 32 h en nuit au lieu de 35 h, sans effectifs supplémentaires, ce qui représente de 5 à 10 % du personnel en moins suivant les

Pour les usagers, cela se traduira par une dégradation du service public, plus aucune certitude de voir arriver votre lettre le lendemain ou même le surlendemain.

Pour le personnel, le plan Daucet a pour conséquence :

un accroissement de la charge de travail dû à la diminution du temps de travail sans création d'emplois,

des suppressions d'emploi dans les services de nuit entraînant des pertes financières nettes de 500 à 700 F par mois (heures de nuit).

un dimanche supplémentaire travaillé par mois en compensation du samedi (à Lyon Montrochet),

une rentabilisation accrue du postier par la chasse au temps mort et la suppression des pauses acquises par la lutte et indispensables à l'équilibre de chacun.





LA PORTEE DES REVENDICATIONS

Si nos revendications sont apparues au travers des médias comme une volonté de conserver des avantages acquis catégoriels et corporatistes, et si le gouvernement les a présentées comme des demandes rétrogrades, elles ont pourtant été formulées clairement au niveau des centres

• travailler un week-end intégral par mois, cela vaut mieux que de passer 2 dimanches par mois au boulot.

• travailler la nuit plutôt que le jour, c'est 500 F de plus par mois; c'est aussi plus de temps libre. En nuit, on travaille 2 nuits de 10 h sur 4 (35 h par semaine). Avec les compensations des week-end (10 h) et des fériés, les possibilités de remplacement, les « déracinés » (80 % du personnel de nuit) peuvent rentrer chez eux plus souvent. Le jour, c'est une semaine un repos le dimanche, une semaine 2 repos samedidimanche ou dimanche-lundi; si tu habites Nîmes et que tu travailles à Pontoise, que choisis-tu pour rentrer de temps en temps

• lutter pour la diminution du temps de travail avec des effectifs supplémentaires, c'est refuser l'augmentation de la charge de travail et la dégradation des conditions de travail du postier.

Il était plus facile aux médias et au gouvernement de gauche, face à une grève qu'ils ne comprenaient pas, de calomnier les postiers que de chercher à démontrer le bien-fondé de leurs revendications.

A Lyon, contrairement à ce qui s'est passé dans d'autres centres, il n'y a pas eu d'intervention de la police, mais par contre une manifestation anti-grève de quelques patrons (SNPMI) qui ont été repoussés verbalement et physiquement hors du centre de tri de Montrochet. Cette manifestation n'a pas eu d'influence notable sur le déroulement de la grève.



LES SYNDICATS

Dans tous les centres de tri, les grèves sont parties de la base, organisées ou non, sans coordination inter-centres, ni coordination syndicale. Quelle a été l'attitude de chaque organisation aux différents niveaux du système postal?

FO se dit en désaccord avec le plan Daucet, mais n'a eu aucune présence sur le

terrain des luttes.

La CFDT est d'accord au niveau fédéral avec le plan Daucet dans la logique prônée par Edmond Maire: «Les postiers sont des favorisés, ils doivent faire quelques sacrifices pour aider à surmonter la crise ». La fédé CFDT-PTT laisse toute liberté de luttes et négociations à ses militants au niveau local, ce qui est une aberration car un plan national ne peut être remis en cause que par une lutte nationale. Malgré plusieurs semaines de grève, aucun centre de tri n'ouvrira la nuit du samedi au dimanche. Il n'y aura pas non plus de création d'emplois. Seuls quelques aménagements ont pu être obtenus au niveau local.

La CGT refuse le plan Daucet au niveau fédéral mais laisse volontairement s'enliser la lutte. A Montrochet, elle laisse au personnel toute liberté d'initiative pour le développement de la grève mais rejette les propositions d'appel à la grève nationale sur l'ensemble des centres de tri. En clair, pas question d'affrontement avec le gouvernement de gauche.

Le SAT, dès connaissance de la mise en application du plan Daucet, a diffusé un tract sur tous les centres de tri pour appeler à une lutte d'ensemble, seul moyen efficace pour faire reculer le gouvernement. A l'initiative de la grève sur le transbordement de Montrochet, ses limites sont celles de toute organisation à implantation locale. Le manque de contact extérieur a été préjudiciable pour la circulation de l'information et la coordination des luttes.





NON A LA NOTE DE SERVICE 111/83 DU 14/10/83

Une récente note de service du directeur d'établissement annonce l'interdiction de toute pausette en dehors de la pause officielle d'une heure par nuit.

Cette mesure agressive, faisant partie du trop fameux plan Daucet est une recherche brutale de l'accroissement de la rentabilité des agents.

Au transbordement, en tous les cas, elle constitue une provocation gratuite parce que ces pausettes rares et courtes sont prises dans les temps morts du service et n'ont aucune incidence sur la production.

Le seul endroit où ces pausettes ont quelque incidence sur la production est au chantier fer où leur

nécessité se révèle également absolument indispensable.

Décharger à longueur de nuit des fourgons à bestiaux, c'est sans doute la tâche la plus insalubre, pénible et fastidieuse qu'il existe à Montrochet. La durée des pausettes y est actuellement, en moyenne, inférieure à 8 minutes par heure de présence, c'est un minimum! (il faut plus de cinq minutes uniquement pour effectuer l'aller-retour chantier-cafétéria).

Pour le SAT, il faut améliorer les conditions de travail et de vie des postiers. Il faut réduire la durée du temps de travail. La Poste étant une entreprise de main-d'œuvre, il faut embaucher pour que soit assurée l'exécution de la charge de travail, sans cesse en augmentation, et non pas supprimer tout temps de récupération au personnel.

Pour le SAT, il faut s'opposer à tout prix à l'application de cette mesure qui constituerait UNE GRAVE REGRESSION SOCIALE.

Sur les chantiers, le personnel doit imposer le maintien des coupures, indispensables pour sa santé déjà

durement éprouvée

Les pausettes doivent être reconnues comme un droit pour tous et non pas soumises au bon plaisir des encadrants dont un grand nombre n'a déjà que trop fait la preuve de sa servilité vis à vis de l'administration et de son arbitraire à l'égard du personnel.

Une grande lutte est en cours pour refuser, l'application du plan Daucet. La suppression des pausettes

acquises de longue date est une des mesures d'accompagnement de ce plan. Localement, les travailleurs et leurs organisations syndicales peuvent et doivent imposer l'annulation

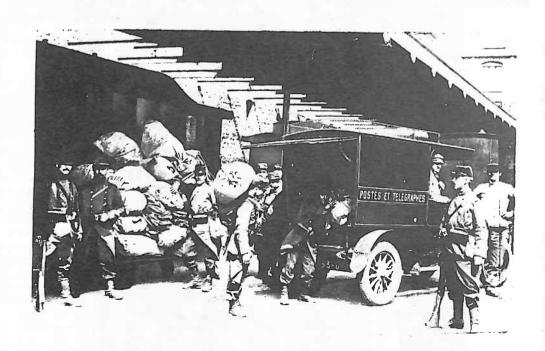
immédiate de cette note de service.

Le 21 octobre 1983

SYNDICAT AUTOGESTIONNAIRE DES TRAVAILLEURS DES CENTRES DE TRI PTT DU RHONE 34, RUE BANCEL 69007 LYON

BILAN ET PERSPECTIVES

La diversité et la force des luttes contre le plan Daucet ont été le fait de la volonté déterminée du personnel de ne pas accepter un recul dans ses conditions de travail et de Très souvent les organisations syndicales « dites représentatives » ont dû défendre, devant les directions, des revendications qu'elles ne soutenaient pas. Leur seule stratégie alors a été d'attendre l'essoufflement de la grève pour appeler à la reprise du travail. Leur monopole n'a pu être entamé puisque seules les organisations syndicales dites représentatives ont le droit de négocier avec les directions. Cette grève contre le plan Daucet et son échec dû à son étouffement par le trio CGT, CFDT, FO, pourrait bien, dans un avenir proche, réveiller dans la conscience des postiers l'idée qu'il est possible d'agir et de s'organiser en dehors des organisations syndicales « dites représentatives ». Nous espérons être nombreux à nous y employer.



Ouvriers et robots

«Ouvriers et robots», c'est le titre du dernier livre publé par Spartacus: un texte de Michel Kamp et deux autres de Jean Michel Kay et Galar. Nous publions donc la présentation de l'ouvrage, et pour en savoir plus nous avons discuté avec Michel Kamp.

Nous aurons d'ailleurs l'occasion de revenir sur ce sujet (l'informatique, la robotisation) car les avis sur le sujet sont souvent partagés et il importe de se clarifier un peu sous peine de passer à côté d'importantes modifications sociales, conséquentes de l'informatisation.

Le point de vue central de ton texte, c'est que la robotique, l'informatique, se développent essentiellement en fonction de la recherche du profit dans les entreprises qui les utilisent, comme toujours dans le système capitaliste. Pourtant, certains copains pensent qu'il s'agit surtout d'une marchandise que l'on fabrique et que donc, il faut vendre.

Il faut, bien sûr, toujours nuancer et vérifier davantage, multiplier les expériences et les exemples; pourtant, même si la remarque de ces camarades comme quoi c'est un produit lancé sur le marché, est vraie, je pense que cela s'inscrit dans une logique plus globale du capital: la recherche du profit. Les techniques sont conçues et mises en route dans un but de rentabilité, même s'il pourrait en être autrement.

Il y a, par ailleurs, un point de vue que je considère comme « bourgeois », et que partage une tendance de *Terminal 84*, c'est que la technique se développe de façon autonome.

En fait, elle se développe inégalement selon les secteurs, en fonction des possibilités de profit. Considères-tu que robotique et informatique finiront par être présents dans tous les secteurs ?

Dans certains secteurs, leur utilisation est indispensable, dans d'autres, beaucoup moins; dans ces derniers, ça viendra certainement, même si ce n'est pas à l'ordre du jour pour l'instant, et toujours en fonction de la rentabilité.

Bien entendu, certaines entreprises ont du mal à prévoir clairement ce qui est rentable ou pas. Pourtant, quelle est la boîte qui n'est pas informatisée pour les salaires, la gestion, la comptabilité?

Il faut, en outre, signaler que vouloir la rentabilité, ce qui est une logique obligatoire liée au système, n'implique pas que l'objectif soit toujours atteint! Certaines entreprises reviennent sur certaines modernisations, parce qu'elles ne correspondent pas, ou parce qu'elles ne sont pas suffisamment au point.

Un des arguments pour dire que l'informatique est d'abord un produit, c'est son introduction dans les services; le secteur santé par exemple.

Mais le secteur santé est identique au secteur industriel! Avant, il était paré d'une image morale, mais c'est complètement faux : il obéit lui aussi à des règles de rentabilité et est géré comme n'importe quel secteur de production qui doit être rentable ; et dans ce cas, la gestion informatisée est plus efficace et coûte moins cher.

Beaucoup pensent, en particulier le pouvoir socialiste, que l'informatique et la robotique sont une solution à la crise.

Il faut insister sur le fait que l'on ne sait pas où l'on va. Personne. Je ne sais pas si cela va créer du chômage durablement ou, en définitive, permettre le maintien de l'emploi. Pour l'instant, ces nouvelles techniques en suppriment, mais c'est difficile à cerner plus durablement.

C'est l'Etat qui est le chef de file de cette nouvelle technologie. Pas pour « placer » des machines, mais pour créer l'habitude de les utiliser (les ordinateurs à l'école, par exemple). La contradiction actuelle, c'est que le coût social des suppressions d'emploi qui en découlent est très élevé; l'Etat essaie donc de faire supporter aux salariés l'augmentation du chômage et ce que cela coûte (diminution des prestations, hausse de la part « salariale », etc.)

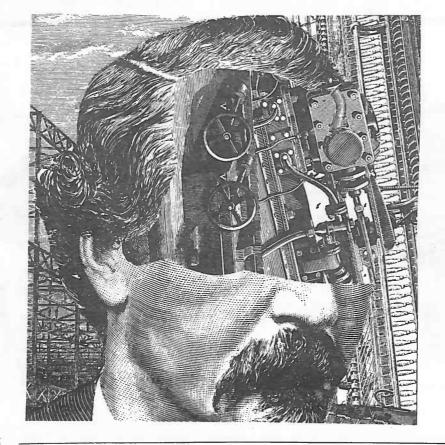
Le coût de formation existe, lui aussi, mais il est secondaire pour l'instant.

La crise actuelle, c'est fondamentalement un problème de limitation des marchés. Sans résolution de ce problème, il n'y a pas de solution à la crise. Mais le capitalisme peut très bien y parvenir, ou contourner le problème, et alors, dans ce cas, l'informatique jouera un grand rôle. Mais ce n'est pas elle, en elle-même, qui peut résoudre quoi que ce soit. Elle ne peut être qu'un élément fondamental, une fois résolu le problème global du marché.

Quels genres de lutte, ou de non lutte se produisent-ils dans les secteurs qui s'informatisent?

Il y a des luttes, car la plupart du temps, ce qui est en jeu dans l'automatisation, c'est une nouvelle organisation du travail, avec des conditions de travail plus pénibles; c'est, pour le patron, une meilleure utilisation du temps de travail et des horaires, un contrôle plus grand... (voir les exemples dans le livre).

Mais ces réactions sont souvent plus individuelles (sabotage, absentéisme, etc.).



Tout ça va de pair avec l'individualisme montant à l'heure actuelle. On voit par exemple des travailleurs se battre contre les licenciements dans une grosse boîte, mais qui se foutent des licenciements qui ont lieu par la même occasion dans les petites boîtes de sous-traitance liées à la grosse.

Avec l'informatique, la communauté ouvrière classique se dissout. Il n'y a plus l'atelier, la communauté de travail et de lutte. L'habitat lui non plus ne remplit plus ce rôle de rassemblement. Il reste la famille triangulaire comme communauté... et encore, l'ordinateur rentre dans les maisons! (dans ce cas là, c'est plus un jeu qu'une « utilité » réelle: on y passe en général plus de temps que de gérer comme

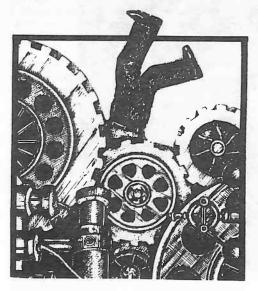
avant avec stylo/papier.

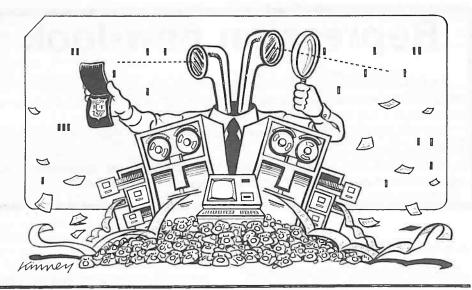
Ce qui est clair, c'est que quand ces systèmes sont installés dans l'usine, il y a des résistances, car les nouvelles conditions de travail sont pires. Mais je reste persuadé que malgré, ce replis individualiste, une chose fondamentale existe encore, pour l'instant, c'est le refus du travail, apparu il y a 20 ans. Etant donné la crise, ça prend des aspects de replis sur la recherche d'un travail moins chiant, ou même présentant un certain intérêt ; mais le recul existe : le travail, c'est fait pour bouffer, c'est tout. Il y a donc, potentiellement, une résistance possible. Le problème, c'est que comme on est dans une période de transition, chacun vit des situations différentes et l'unité est très difficile. Il pourra de moins en moins y avoir de grands mouvements localisés comme nous les connaissions traditionnellement.

Si quelque chose se passe, cela ressemblera plus à un affrontement global. Mais ça peut, bien entendu, être un écrasement

complet.

Ce qui est certain, c'est que les producteurs ne peuvent plus envisager de prendre en charge la production telle qu'elle est. On n'est plus au 19ème siècle. L'autogestion d'une boîte n'est plus possible, ni surtout souhaitable. Il s'agira d'abord de détruire les secteurs parasitaires et en particulier ceux qui travaillent à la circulation de l'argent (assurances, banques, etc.). Les vieilles idéologies, qui se sont construites sur un autre mode de technologie, avec une classe ouvrière spécifique à elle, sont périmées. Et c'est ce qui fait peur; les gens ne veulent pas, pour l'instant, prendre de risques.





« Ouvriers et Robots »

Michel Kamp, Jean-Michel Kay, Galar

Ouvriers ou robots ? Telle est la question qui semble se poser face à l'arrivée en masse de l'informatique et des machines automatiques dans les bureaux et les ateliers.

Ce livre n'a pas la prétention d'une analyse de cette évolution. Il apporte simplement un ensemble d'éléments vécus ou réfléchis qui conduit très vite à une multitude d'autres questions...

Parmi les moyens dont peuvent disposer les patrons de l'industrie pour tenter de reconstituer ou de maintenir leur capital, l'introduction de nouvelles techniques de production rendues possibles par les progrès de l'électronique apparaît actuellement comme particulièrement spectaculaire. Spectacle, pour la presse et la télévision, que l'automatisation de certains travaux ouvriers, que ces robots soudeurs de carrosseries ; spectacle encore que ces ministres vantant les bienfaits de la « productique » qui sortirait le pays de la crise. Articles, numéros spéciaux de revues et livres se multiplient au sujet de l'automatisation de la production et des services, dessinant parfois la perspective floue — rêve ou cauchemar — de l'usine sans ouvriers.

Dans le désordre des décisions des petits patrons, des directeurs d'usine, des ingénieurs en chef et des bureaux des méthodes, les ouvriers de certains ateliers, de certaines entreprises, de certaines branches, se trouvent un jour confrontés à l'introduction de nouvelles machines et surtout d'une nouvelle organisation du travail que ces machines rendent possible. Pas de grandes luttes spectaculaires, pas de révolte des canuts, mais des escarmouches, des combats au corps à corps, des actions de guérilla de part et d'autre, et aussi des armistices et des traités qui figent pour un temps une nouvelle façon de produire, une nouvelle division du travail, un nouvel ordre dans l'atelier ou l'entreprise.

Entre le sentiment des uns de se trouver en face d'un de ces rouleaux compresseurs du progrès, imparables et inévitables, et l'affirmation des autres qu'aucun changement technologique ne remet en cause les règles fondamentales de la lutte entre les classes, il est bien difficile à ceux qui ont à faire face à ces bouleversements diffus de se donner un plan de bataille réaliste et efficace. Cette brochure est née de la conscience de cette difficulté; elle n'a pas la prétention de déboucher sur des recettes ou des mots d'ordre; elle n'a pas non plus pour ambition de dévoiler tous les aspects des transformations techniques en cours (1). Elle veut simplement les éclairer d'un point de vue de salariés, de salariés entraînés comme bien d'autres par le courant de ces transformations.

De ce point de vue, les questions importantes ne touchent pas la technique elle-même, mais plutôt la situation de chacune des parties prenantes de ces transformations : quels ouvriers sont touchés ? que deviennent, matériellement, leur travail et son organisation ? comment les décisions d'introduction de nouvelles machines, de nouvelles techniques, sont-elles prises et comment passent-elles dans la pratique ? qui, concrètement, met en œuvre ces transformations ? et que peuvent en attendre les patrons ?

Cette brochure se veut donc avant tout enquête et interrogation, réflexion pour un débat et un combat qui se déroulent quotidiennement, ici et là, dans des centaines et des centaines d'ateliers.

Montrer comment, dans les industries métallurgiques prises comme exemple, l'automatisation a été introduite dans des secteurs très différents; quels peuvent en être les effets sur le travail et sur l'emploi; quels sont les moyens généralement utilisés par les patrons pour éviter ou désamorcer les réactions trop combatives; quelles sont, enfin, les attitudes des syndicats: tel est l'objet des deux premières parties, rédigées à partir d'expériences personnelles et d'enquêtes.

La troisième partie cherche à décrire la division du travail entre les salariés que révèlent ces transformations, et les conséquences qu'elles peuvent avoir sur la classe ouvrière elle-même, cette classe prétendue seule porteuse de révolution et pour cette raison capable de s'unifier dans le combat quand l'Histoire l'exige.

Enfin, la dernière partie tente d'estimer les conséquences globales de ces nouvelles technologies sur l'emploi, sur la rentabilité des capitaux qui s'y investissent et sur la crise elle-même. L'automatisation n'est-elle pas une conséquence de la crise au même titre que le chômage, et non pas une cause de ce dernier ? A l'inverse, sa lente diffusion, à l'échelle non plus de certaines industries, mais de l'économie tout entière, ne semble pas capable de provoquer à elle seule une hausse rapide et durable de la productivité; et si elle devait être rapide et massive, elle nécessiterait alors une masse considérable de ces capitaux qui, justement, rechignent à s'investir dans la production car les profits y sont trop faibles. Instrument de la lutte des classes. la nouvelle organisation du travail que permet l'automatisation de l'industrie se heurtera nécessairement aux intérêts des salariés, et leur résistance est elle aussi une donnée économique dont il faut tenir compte.

Débattre et combattre : cette brochure n'a pour but que de fournir des éléments à ceux que ces deux nécessités intéressent. Débattre, pour partager l'expérience et la comprendre ; débattre, pour adapter les objectifs et les formes des luttes aux nouvelles conditions créées par la transformation du travail ; débattre, donc, pour reprendre le combat contre les nouvelles formes de l'exploitation, de l'arbitraire et de la division que les prouesses des robots et des ordinateurs ne feront jamais accepter à ceux qui les subissent.

(1) Voir la sélection de textes à la fin de la brochure.

Répression new-look

La loi du 10 juin 1983 a abrogé la loi du 2 février 1981 (loi Peyrefitte) et modifié certaines dispositions du Code Pénal et du Code de procédure pénale.

Cet article examine quelques-unes de ces nouvelles mesures et en évalue la portée.

Il est suivi d'un témoignage sur les conditions de détention telles qu'elles sont vécues à la prison d'Orléans depuis mai 81.

Textes de Loi

Vont être indiquées ici les mesures qu'il semble important que chacun de nous connaisse, qu'il soit bien clair que cet article est loin de comprendre toutes les modifications qui ont été apportées par cette nouvelle loi.

D'abord ça prendrait trop de place dans CA, ensuite, de nombreuses dispositions font allusion à d'autres articles (du code s'entend) et ça risque de vite fatiguer le lectour.

lecteur!

Voici donc quelques points importants: A — En ce qui concerne le Code Pénal: Art. 43-3: (1) Quand un délit est puni de l'emprisonnement, le Tribunal peut prononcer, à titre de peine principale, une ou plusieurs des sanctions suivantes:

1) Suspension du permis de conduire pendant 5 ans au plus. Toutefois, le Tribunal pourra décider que le condamné pourra utiliser son permis pour ses activités

professionnelles.

2) Interdiction de conduire certains

véhicules pendant 5 ans au plus.

3) Confiscation d'un ou plusieurs véhicules dont le prévenu est propriétaire.

4) Interdiction de détenir ou porter pendant 5 ans au plus une arme soumise à autorisation.

5) Retrait du permis de chasser avec interdiction de demander un nouveau permis pendant 5 ans max.

6) Confiscation d'une ou plusieurs armes dont le prévenu est propriétaire ou dont il a la libre disposition.

Art 43-3-1: Quand un délit est puni de l'emprisonnement et que le prévenu n'a pas été condamné au cours des 5 dernières années précédent les faits, pour crime ou délit de droit commun, soit à une peine criminelle, soit à une peine d'emprisonnement sans sursis supérieure à 4 mois, le Tribunal peut également prononcer à titre de peine principale un travail d'intérêt général au profit d'une collectivité publique, d'un établissement public ou d'une association, d'une durée de 40 h minimum à 240 h max.

Cette disposition n'est applicable que si le prévenu est présent. Le Président doit l'informer qu'il a le droit de refuser. Le Tribunal fixe dans la limite de 18 mois le délai pendant lequel le travail doit être accompli, les modalités d'accomplissement de ce travail sont fixées par le J.A.P. (Juge d'application des peines.

Art. 43-8 : Lorsqu'un délit est puni de l'emprisonnement, le Tribunal peut également prononcer, à titre de peine principale, une amende sous la forme de « jours-amendes » sous la forme des articles 43-9 et 43-10... que voici :

Art. 43-9 : Le nombre de jours amendes qui ne peut excéder 360, est déterminé en tenant compte des circonstances de l'infraction.

Le montant des jours amendes, qui ne peut excéder 2000 F est déterminé en tenant compte des ressources et des charges du prévenu.

Le montant global de l'amende est exigible à la fin du délai correspondant au nombre de jours amendes, à moins que le Tribunal en ait décidé autrement.

Art 43-10: Le défaut total ou partiel de paiement du montant global de l'amende prononcée entraîne l'incarcération du condamné pour une durée correspondant à la moitié du nombre de jours amendes impayés.

B—En ce qui concerne le Code de Procédure Pénale :

Art. 78-2 : Contrôle d'identité :

Les O.P.J., et sous la responsabilité de ceux-ci et sur leur ordre, les A.P.J. et A.P.J. adjoints peuvent inviter à justifier, par tout moyen, de son identité toute personne à l'égard de laquelle existe un indice faisant présumer :

— qu'elle a commis ou tenté de

commettre une infraction;

— ou qu'elle est susceptible de fournir des renseignements utiles à l'enquête en cas de crime ou délit;

— ou qu'elle fait l'objet de recherches ordonnées par une autorité judiciaire.

L'identité de toute personne peut également être contrôlée, selon les mêmes modalités, dans des lieux déterminés, là où la sûreté des personnes et des biens se trouve immédiatement menacée...

Art. 78-3 ... l'intéressé peut faire aviser le Procureur de la République de la vérification dont il fait l'objet... ainsi que sa famille ou toute personne de son choix.

Durée de la détention 4 h maximum : Art. 78-4 : La durée de la détention prévue par l'article précédent s'impute, s'il y a lieu, sur celle de la garde à vue.



Sur la comparution immédiate :

Art. 393: En matière correctionnelle (délits, NDLR), après avoir constaté l'identité de la personne qui lui est déférée, lui avoir fait connaître les faits qui lui sont reprochés et avoir recueilli ses déclarations si elle en fait la demande, le Procureur de la République peut, s'il estime qu'une information n'est pas nécessaire, procéder comme il est dit aux art. 394 et 396 (qu'on va voir).

Le Procureur informe la personne déférée qu'elle a droit à l'assistance d'un conseil de son choix ou commis d'office.

Art. 394-395-396 (résumé de l'essentiel) :

394 : Le Procureur de la République peut inviter la personne déférée à comparaître devant le tribunal dans un délai qui ne peut être inférieur à 10 jours (sauf renonciation expresse) ni supérieur à 2 mois.

395: En cas de flagrant délit, si le maximum de la peine encourue est égal à 5 ou supérieur à 1 an et au maximum égal à 5 ans, le prévenu peut être traduit immédiatement devant le tribunal.

396 : S'il est impossible de réunir le tribunal (3 juges), le « juge délégué » statue en « chambre du conseil » sur les mesures de sûreté après observation de l'avocat.

Analyse

L'objectif que voulait atteindre Badinter par la Loi du 10 juin 83 était de limiter, tant que faire se peut, les peines de prison pour les petits délinquants. Quand on a lu l'essentiel de cette loi tant attendue, force est d'être déçu car même si l'intention est bonne, les moyens mis en œuvre (proposés jusqu'à présent) paraissent bien dérisoires à côté de leurs objectifs.

Après l'abolition de la peine de mort, promulguée dès l'avènement des socialistes au pouvoir, il a fallu attendre plus de 2 années pour l'abrogation de la loi « Sécurité et Liberté » (dite Loi Peyrefitte) et pour qu'enfin on connaisse la teneur des réformes du code pénal et du code de procédure pénale annoncées pendant les campagnes présidentielles et législatives.

Monsieur Robert Badinter est actuellement un des hommes les plus controversés

du gouvernement.

Après des années de campagne de presse pour créer un climat d'insécurité, il n'était pas évident de ramer à contre-courant et d'arriver à faire « passer » des réformes allant à l'encontre de ce qu'on avait fait passer précédemment, par matraquage, dans l'opinion publique.

Au travers de cette réforme, Badinter a voulu essayer d'éviter la prison aux petits

délinquants.

Cet ex-àvocat s'est battu contre la prison à tout va. Il sait que la prison favorise la récidive, que les prisons sont des machines à fabriquer des délinquants, que les prisons françaises sont surpeuplées (actuellement, plus de 38 000 détenus pour 30 000 places).

Promu Garde des Sceaux dans un gouvernement socialiste qui ne remet pas en cause les structures, le système, les valeurs établies, quelle marge de manœuvre lui reste-t-il pour réformer le système judiciaire? C'est bien là que ça coince!

Car, que faire avec :

Un Code civil qui n'a pas bougé depuis des décennies, et protège la propriété, garantit la transmission des patrimoines, donc maintient, protège les classes dominantes, perpétue les classes sociales.

- Un Code pénal qui, continuant d'ignorer les injustices flagrantes, quotidiennes et multiples du système, réprime qui ose enfreindre le moindre de

Un budget de la justice qui reste des plus dérisoires.



Evidemment, sans toucher à tout cela, on ne peut aboutir qu'à des mesures restreintes, illusoires et inéquitables, puisque les causes des injustices restent inchangées.

Vouloir éviter la prison ne peut être qu'une bonne chose quand on sait que la prison est loin de n'être qu'une peine privative temporairement de liberté

comme le prévoit le code.

Quand on sait que les conditions de vie des prisonniers n'ont guère évolué malgré les promesses et que l'accès aux nouvelles mesures tels les parloirs libres restent soumis au bon-vouloir des autorités pénitentiaires. Il n'y a toujours pas de droit effectif dans les prisons, mais dans le meilleur des cas, des « faveurs ».

A qui vont donc profiter ces peines de

substitution?

Tout d'abord le texte dit : « Le tribunal POURRA prononcer... » Donc, le choix des peines de substitution appartient d'abord au magistrat du siège. C'est lui seul qui pourra décider de prononcer une de ces peines à la place d'une peine d'emprisonnement. Le prévenu n'a pas la faculté de solliciter l'application de ces peines.

Ensuite, en ce qui concerne les diverses peines de suspension de permis (conduire, chasse, port d'armes), il est évident que ces peines ne peuvent s'appliquer qu'à des personnes titulaires des dits permis.

Quant au travail d'intérêt général, il ne pourra être ordonné que dans des cas très précis (cf. art. 43-3-1 : sur les conditions concernant les 5 années antérieures).

Le prévenu aura la faculté de refuser l'application de cette peine. Mais les modalités d'application du travail d'intérêt général sont fixées par le juge d'application des peines : donc, postérieurement au jugement. En conséquence, au moment où une personne accepte un travail d'intérêt général, elle ne sait pas trop à quoi cela va correspondre par la suite, dans la réalité...

C'est d'autant plus vrai à l'heure actuelle que l'on n'a aucun exemple auquel se référer; que les juges d'application des peines, déjà trop peu nombreux, n'ont pas vu leur effectif s'accroître parallèlement à la tâche supplémentaire que leur octroie

cette nouvelle loi!

Enfin, pour les peines de substitution prenant la forme de « jours-amendes », est-

ce une solution équitable?

Prenons l'exemple d'un prévenu qui gagne le SMIC ou un peu plus : il sera davantage pénalisé par une condamnation à 10 jours-amendes qu'un autre prévenu qui gagne 15 000 F par mois et qui serait condamné à la même peine : même si ce dernier paye au total une somme beaucoup plus importante, puisque proportionnelle à ses revenus, il lui restera toujours largement de quoi vivre, alors que l'ouvrier condamné à la même peine, même s'il « paye » beaucoup moins, risque de connaître de sérieux problèmes de budget.

En outre, la plupart des « jeunes », petits délinquants auxquels pourraient s'appliquer ces peines de jours-amendes, n'ont pas de travail la plupart du temps ou travaillent irrégulièrement. Donc, ils ne pourront pas payer et feront de la prison: c'est prévu dans le texte. Alors, ça change

quoi pour eux?

Des peines de substitution, ça veut bien dire ce que ça veut dire : on remplace tel type de peine par tel autre, n'empêche qu'on réprime toujours la même chose avec d'autres méthodes, c'est tout. On essaye de colmater, de planquer les symptômes : personne ne s'intéresse aux causes... ça ferait bouger trop de choses.

Badinter affirme pourtant que son plus grand souci est la prévention. La seule prévention qu'il ait mise en place (ou essayé, car on vient de voir que ces peines de substitution seront difficilement applicables) c'est la prévention contre la récidive en essayant d'éviter la prison.

Favoriser les « îlotages », nommer davantage d'éducateurs, c'est encore du replâtrage: on encadre, on surveille, on conditionne, mais on refuse de se demander pourquoi délinquance il y a !

Le ministère de la justice ne peut faire à lui seul que les choses évoluent, si tout le reste demeure inchangé.

Comment peut-on espérer parvenir à la justice, dans une société où l'on perpétue les inégalités, la hiérarchie, le pouvoir ?





Tref. vecue de prince discussion, tente de dresser un tableau de la maison discasions qui dared article for the dare of the dare of the first of the discussion, tented ed the source of the first of the discussion, tented ed the source of the first of the discussion of the depairs of the depair of the Sont intervenue de l'intérieur de partir de l'intérieur des peines de puis mai et comant les modifications que des peines de puis mai et la prison d'Orléans, ne sont

La prison, comme l'usine, est un lieu où l'individu est noté, jaugé, et traité comme

La récompense n'est plus une augmentation de la paye, mais une diminution de la peine (7 jours par mois, ou 3 mois par an pour les détentions supérieures à trois ans).

Ainsi, le directeur, qui détient la notation et qui précise la discipline en vigueur dans son établissement, peut jouer à volonté sur le quotidien des détenus ; le régime d'application des peines et leur réduction dépendent moins des tentatives réformistes affichées par le ministère que de l'ambition et du désir de promotion du directeur, de son interprétation du règlement (ainsi, les surveillants qui avaient les clés des cellules la nuit et pouvaient intervenir en cas de tentative de suicide, sont obligés de passer par le surveillant-chef; pour donner une idée de l'ordre de grandeur, il y a eu 5 suicides en

« Diviser pour mieux régner »

Cela est assez bien illustré par la politique appliquée en milieu carcéral, qui tente de pousser à la délation entre détenus.

Largement employée dans les prisons « modèles » où sont formés les matons, elle trouve actuellement en face d'elle une population carcérale jeune, ayant un comportement différent ; plus « kamikazes » et inconscients des risques des délits, ils apparaissent moins solides et craquent fréquemment à la pression de

l'enfermement.

Les luttes et le mouvements susceptibles de modifier l'administration pénitentiaire ne peuvent se déclarer que dans les centrales où les détenus n'attendent pas une libération proche, une réduction significative de leur peine, et où, d'ailleurs, la surpopulation carcérale est effective.

Les nouvelles peines de substitution sont bien sûr préférables à la détention, mais l'intention est vaine ; les bénéficiaires de telles mesures se retrouvent face à la même situation économique qui les a amenés à enfreindre la loi.

Toutefois, par rapport au changement politique de 10 mai 81, il existe un sentiment largement partagé que Badinter devrait durer le plus longtemps possible, la réalité locale étant pourtant assez indépendante. Ainsi, à Orléans, le juge d'application des peines cumule ses fonctions avec celle de président du tribunal, son avis ne peut être remis en cause, ainsi que son intransigeance...

Quant aux syndicats de surveillants, les matons n'en discutent jamais avec les

prisonniers.

Le prévenu peut choisir de travailler (à l'atelir de St-Gobain, le salaire est de 2000 F/mois) (!), contrairement aux centrales où le travail, obligatoire, ne rapporte que 300 F/mois en moyenne au

Une radio locale, proche d'une municipalité socialiste de la banlieue orléanaise, tient une émission hebdomadaire à l'intention des taulards; assez bien perçue, elle ne répond pas malgré tout à leur attente d'un soutien moral dynamique, les poésies de certains détenus ne traduisant pas exactement les velléités de plume de l'ensemble.

Actuellement, des luttes peuvent se déclencher dans les centrales (comme à Lyon, en protestation au départ d'un directeur) et amener des évolutions pour les maisons d'arrêt de moindre importance.

Toutefois, le nouveau comportement des prisonniers face à l'enfermement, et la carotte des remises et aménagements de peines favorisent un maintien du statut carcéral, entretenu par l'inertie du personnel pénitentiaire et des tribunaux.

Si la prison est la traduction de l'échec d'une intégration rentable de certains individus à la consommation, le problème de la surpopulation pénale (38 000 au lieu de 30 000 maximum) actuelle ne sera probablement pas résolu par les dernières mesures gouvernementales, mais plutôt par une obligation économique qui se substituera à la sanction pénale d'un délit (cf. les nouvelles mesures prises dans certaines grandes surfaces de la région parisienne) et assurée par les capitalistes eux-mêmes, à moins d'une résolution sociale de la crise...



Marche pour l'égalité

"Oui, nous allons marcher. Marcher pour construire et non pas détruire. Marcher pour être entendus et pour entendre. Marcher pour rassembler et dire la paix. Ensemble nous nous sortirons ainsi de l'engrenage de la haine raciale qui nous menace. De cette marche dépend en grande partie l'avenir de notre pays". (Conclusion de l'appel à la marche envoyé aux orgas par J. Costil, pasteur et C. Delorme,

prêtre...).

Quand ce n° paraîtra, la marche pour l'égalité sera arrivée à Paris depuis quelques jours. Les organisateurs attendent beaucoup de ce rassemblement final pour juger de l'importance de la mobilisation entreprise. Mais on peut d'ores et déjà dire que dans les villes où elle est passée, cette initiative a obtenu un relatif succès, par le nombre de participants aux soirées organisées et par l'impact dans les médias, et ce, compte-tenu de la période, assez peu favorable à ce genre de choses.

D'où ça part ?...

Pour comprendre l'idée de ce marathon et ne pas rigoler trop vite à la lecture du prêche cité ci-dessus, il faut d'abord le replacer dans son contexte. D'une part l'initiative est partie de Lyon en s'appuyant principalement sur « S.O.S. avenir Minguette » et la Cimade, dont les positions sont assez bien résumées dans la conclusion de l'appel, et ce, après que Toumi Djaid (1) se soit fait blesser par un flic alors qu'il voulait intervenir dans un contrôle d'identité. Elle est à rapprocher de la grève de la faim organisée en avril (voir CA nº 28), non seulement par les méthodes choisies (non-violence) mais aussi par la justification de celles-ci, à savoir trouver les moyens de faire baisser la tension existant dans les cités en brisant l'image du loubard barbaresque. D'autre part, elle a lieu à un moment où on constate que nationalement, face à la montée du racisme et de la légitime défense expéditive, il n'y a pas de réponse « de gauche » crédible et efficace. C'est dans ces conditions que certains, curés ou jeunes immigrés, ont cru bon de reproduire à petite échelle l'exemple si mythifié du célèbre M. Luther King qui avait tenté par un procédé similaire d'émouvoir la population américaine blanche.

Par ailleurs, la Cimade reconnaît ellemême, dans son texte de présentation de la marche, que celle-ci a peut-être été lancée de façon un peu trop volontariste et sans concertation préalable avec les orgas supposées intéressées. Ce qu'elle justifie en ayant le sentiment d'obtenir rapidement les concours les plus divers... Ce qui, après tout, ne semble pas avoir trop mal fonctionné puisque tout un réseau de sympathisants a pu se créer suffisamment rapidement pour assurer le succès matériel de l'entreprise. Il faut dire que l'idée ratisse tellement large que ça ne pose guère de problèmes, sauf peut-être celui de la nonparticipation de fait de toute une frange d'immigrés qui ne se reconnaissent pas dans une telle démarche et qui n'ont pas les possibilités matérielles de l'exprimer face à l'arsenal non-violent des super-curés. A moins qu'à Paris, ce genre de « débats » apparaisse?

...Et où ça va?

Il est évident qu'à priori nous ne pouvons qu'être sceptiques devant une telle idée. Parce qu'elle est teintée d'un sacré relent de curaillerie, parce qu'elle se veut œcuménique et fraternelle comme si Toumi était le frère du flic qui lui a tiré dessus, parce qu'elle a une vision totalement idéaliste de la société et des moyens à employer pour calmer la xénophobie ambiante. D'un autre côté, il ne s'agit pas de plaquer une vision d'ultragauche sur l'événement sous prétexte qu'il manque de radicalité. Le problème ne se situe pas là et nous sommes bien obligés de constater que dans la situation présente, surtout tout ce qui peut participer au combat idéologique contre le racisme est bon à prendre, surtout tant qu'on n'aura pas trouvé de moyens plus efficaces de sensibiliser les gens une fois sortis de nos cercles restreints.

Mais il y a quand même deux faits

particulièrement gênants là-dedans :

— le premier étant cette impression croissante qu'une partie des jeunes immigrés se fait manipuler par des mecs style Delorme ou Costil et ce qu'ils représentent : une gauche chrétienne éclairée, chargée de calmer les situations trop conflictuelles en apportant des initiatives dynamiques et le plus souvent efficaces ponctuellement. Ceci ne touche bien sûr qu'une minorité, peut-être même que la manipulation ou l'utilisation n'est pas qu'à sens unique... Cela n'empêche pas que ça permet de dégager une image du bon jeune bronzé, comme il y a eu de bons nègres genre Oncle Tom, et donc que ceux qui choisissent d'autres formes d'expression, moins calmes, ont toutes les chances d'apparaître comme encore plus inadaptés, donc nuisibles.

— Le second est l'attitude par rapport au politique. Sous prétexte d'être amis avec tout le monde, puisqu'il s'agit de «rassembler les habitants de notre pays de toutes origines pour la constitution d'une nation solidaire », les marcheurs refusent systématiquement d'aborder les causes, le rôle de la droite ou l'attitude de la gauche. Ce qui ne va pas sans poser quelques problèmes aux étapes où les attendent des militants. Ce qui n'empêche nullement



qu'un des buts de la marche soit aussi d'aider le gouvernement dans d'hypothétiques initiatives sur le sujet en lui fournissant un soutien populaire...

Cette négation du politique ramène à la notion d'efficacité. Parce qu'elle ne fait, en fait, que désarmer les gens en restant dans le flou, en se refusant à indiquer des cibles, en ne pouvant déboucher sur autre chose que des protestations passives se terminant aussi vite qu'elles ont été lancées. Entre la défense armée des ghettos et ce style de pleurnicherie, il va falloir rapidos trouver d'autres formes de lutte « pour l'égalité ».

E.S. 15-11-83

Expression politique des femmes dans les luttes

La parole spécifique des femmes, qui avait raisonné haute et claire, parfois violente et aussi pleine d'humour, s'est estompée et gommée, absorbée en partie dans le jeu institutionnel qui l'a figée.

S'il y a un reflux de l'expression politique des femmes, tout au moins au niveau collectif, spectaculaire et médiatisé, il n'en reste pas moins que les femmes inscrivent de plus en plus leur empreinte dans des mouvements sociaux larges, et plus seulement spécifiques, et ceci au niveau mondial (luttes sur les lieux de travail, dans les rapports familiaux, contre l'armée, contre le nucléaire, contre la guerre; actions alternatives...)

Cependant, cette présence des femmes, – parce qu'elle ne se présente pas comme séparée d'une lutte mixte, parce qu'elle est diffuse, mouvante, moins immédiatement apparente et qu'elle n'est plus porteuse de scandale ni de spectaculaire –, reste oubliée et niée.

C'est ce dont cet article cherche à témoigner, afin que le silence des femmes et sur les femmes soit rompu.

Le terme « expression politique des femmes dans les luttes » englobe bien des réalités différentes et il faut établir des distinctions si on veut parler clairement. Parle-t-on des luttes féministes proprement dites? Des luttes de femmes nonmixtes? Ou de l'expression politique des femmes à l'intérieur même des mouvements mixtes?

Ce qui nous intéresse ici, c'est plutôt de voir comment s'articule le fait d'être femme avec le fait de participer à une lutte qui ne prend pas en compte au départ ce que le rapport des femmes à la lutte peut avoir de

spécifique.

Bien sûr le féminisme, en s'occupant de dénoncer le rôle étroit et subalterne imposé aux femmes dans la société, a par là-même, permis une prise de conscience de la spécificité de l'exploitation subie par les femmes. Prise de conscience effectuée à 2 niveaux : celui des femmes qui se sont rendues compte de l'infériorité de leur statut social (professionnel, familial...), et aussi celui des hommes (ou tout au moins de certains hommes) pour qui le féminisme a signifié une profonde remise en cause de leur statut, de leur rôle, de leurs attitudes quotidiennes. Même s'il est maintenant à bout de souffle, le féminisme a laissé de profondes empreintes sur la société, essentiellement en y introduisant le concept d'égalité dont découlent encore bien des revendications actuelles. Il n'empêche qu'il est souvent resté cantonné sur un terrain spécifiquement « féminin » avec un type de revendication spécialisé (concernant surtout la sexualité, la maternité, etc.), entraînant de ce fait une spécialisation des luttes avec tous les dangers de reproduction des rôles traditionnels que cela engendre... (1)

Cette spécialisation des luttes, ces difficultés à échapper aux rôles féminins traditionnels, on les retrouve dans les luttes de femmes non-mixtes, quand les femmes luttent seules pour un objectif n'ayant pas forcément un rapport direct avec leur statut de femmes (par exemple, « camp de la paix » aux portes de la base militaire de Greenham Common en Angleterre). Le fait même que ce soit des femmes qui luttent influence l'orientation que prend la lutte, le choix des formes d'expression à

privilégier ou a exclure, « l'ambiance générale » qui baigne la lutte. Parce que les femmes n'ont pas la même façon que les hommes d'aborder le terrain politique, les différences reflétant l'éducation, des références culturelles, des rôles sociaux sexuellement séparés. Les luttes qu'elles mènent ne peuvent qu'être imprégnées de ces différences, qui rervoient à leur éducation-aliénation en tant que femmes, en même temps qu'elles symbolisent un rejet des formes d'expression tradition-nelles où les hommes ont systématiquement la première place et le discours dominant.

Mais la mise en avant fréquente, par les femmes en lutte, de l'humanisme et de la non-violence (ce qui signifie bien que cela doit correspondre à quelque chose de fortement ancré chez les femmes de par l'éducation et le rôle social qui leur sont dévolus) les renvoie à leurs rôles traditionnels de mère, de compagne, de consolatrice: une femme est douce et maternelle, elle ne peut donc qu'être non-violente ou lutter contre la répression dont sont victimes les hommes (père, mari, compagon, fils...). Et ces rôles que les femmes continuent à assumer, dont parfois même elles se font une gloire (en les baptisant non-violence et «instinct de vie») contribuent à perpétuer l'enfermement des



femmes dans des luttes qui, de ce fait, n'arrivent pas à déboucher sur une remise en cause radicale du système étatique et patriarcal...

Comment dépasser toutes ces limites sans tomber dans la négation pure et simple des différences? En parlant de ces luttes, en en discutant et en les analysant. Ce qui n'est pas fait jusqu'à maintenant...

Des problèmes similaires se posent à l'intérieur des luttes mixtes où hommes et femmes se retrouvent et où la présence active et fondamentale des femmes est rarement exprimée, aussi bien par les hommes que par les femmes ellesmêmes.

Pourtant, le fait même que des femmes côtoient des hommes introduit une autre dimension dans la lutte. Mais celle-ci n'apparaît pas, n'est prise en compte nulle part, ni à l'intérieur des luttes, ni dans les discours sur les luttes. Les femmes continuent à servir de main-d'œuvre et d'exécutantes sans réussir à faire entendre leur voix, sans que ce qu'elles ont à faire ou à dire de différent ne soit exprimé.

Pourtant, il y en a des choses à exprimer. Pourtant, les différences sont là et toutes les femmes qui luttent le ressentent à un moment ou à un autre... Leur attention plus grande pour les échéances concrètes et leur évaluation différente de l'importance des enjeux, leur indifférence au pouvoir institutionnel (2), à la mythologie productiviste, l'accent qu'elles mettent sur la qualité de la vie et des relations personnelles et collectives, portent plus les femmes vers certains types d'investissements que vers d'autres : elles interviennent souvent beaucoup moins que les hommes dans les vastes discussions générales où le discours globalisant et extérieur aux luttes (abusivement assimilé à la théorie) est de rigueur; mais on les retrouve très présentes quand il s'agit de parler de pratiques, d'expériences quotidiennes et proches (à noter aussi que ces expériences quotidiennes ne sont pas les mêmes que celles des hommes : une femme se retrouvera beaucoup plus facilement à l'initiative d'un « restau-alternatif » que d'une imprimerie). De même qu'elles sont prêtes, à partir du moment où il existe un enjeu concret qui les motive, à s'investir au moins autant que les hommes au niveau d'une pratique, mais que le discours qu'elles tiendront pendant et sur cette pratique sera très différent de celui des hommes. Et encore: s'il y a discours des femmes...

Puisque le problème est aussi celui de l'absence de discours des femmes sur leur pratique. Le fait est qu'homme et femme ne parlent souvent pas la même langue, et que dans la mesure où il y a valorisation des formes d'expressions masculines, il est clair que les femmes, à force de ne pas se faire entendre, finissent pas se taire...

Aux hommes donc les pratiques valorisantes et les discours valorisés (donc exprimés facilement et très largement écoutés), et aux femmes les pratiques quotidiennes et l'absence de discours sur ces pratiques. Les femmes parlent peu de ce qu'elles sont et de ce qu'elles en pensent parce qu'elles ont rarement assez de confiance en elles pour s'exprimer face à un groupe (en s'imposant donc dans un rapport de force qui au départ leur est défavorable...). Elles sont persuadées que ce qu'elles ont à dire est inintéressant ou tout au moins sans importance. Et de fait

c'est vrai, puisque la pratique et le discours qui s'y rattachent ne sont valorisés que s'ils s'expriment selon les critères masculins. Les femmes ont une autre façon d'aborder et d'évaluer la « chose politique », mais cette autre façon de voir les choses ne « passe » pas, ne franchit pas la barre de la petite discussion informelle et n'arrive pas à trouver sa place au sein des luttes.

Bien sûr, dans la mesure où ces différences d'appréhension et d'expression des luttes entre hommes et femmes ne s'expriment pas clairement, il paraît aléatoire d'affirmer qu'elles existent. Et la majeure partie des gens (dans les luttes et aussi dans les organisations politiques) a tendance à le nier. Et c'est là que se trouve un des (multiples!) nœuds du problème : les rares fois où les femmes s'expriment, on ne les entend pas et il n'y a personne pour répercuter leur parole et prendre en compte les problèmes qu'elles soulèvent. L'idée généralement admise, c'est que l'expression d'une lutte mixte (à l'intérieur de la lutte et aussi vis-à-vis des gens en dehors) est forcément unisexe, expression de l'ensemble des gens en lutte quels qu'ils soient. C'est oublier que les gens dans la lutte, que la lutte elle-même dans sa

éducatif, se conformer le plus étroitement possible aux modèles masculins. Ce qui ne fait que reproduire une autre aliénation : après la mère comme modèle à suivre, maintenant l'homme.

Si certaines des spécificités des femmes dans l'action reproduisent et renforcent leur statut social de « dominées », d'autres sont porteuses de ruptures et remettent fondamentalement en cause le rapport « classique » (c'est-à-dire masculin) au politique et la valorisation des formes d'intervention et de lutte par rapport à d'autres. Ce qu'il faut, c'est non pas nier les différences, mais les cerner et les exploiter. Et pour cela, il faut arrêter de faire comme s'il y avait similitude totale entre les hommes et les femmes en lutte ; il faut prendre en compte le rôle des femmes dans une lutte : comment agissent-elles ? Dans quoi s'investissent-elles? Quel rapport ontelles avec les gens dans la lutte? Comment parlent-elles de leur quotidien, quel est leur discours sur la lutte? Quelle est leur place dans la lutte, comment s'y sentent-elles ?...

Toutes ces questions doivent se poser d'elles-mêmes quand on parle des luttes. Il faut au moins que le « silence des femmes » soit reconnu comme un problème à



globalité, reproduisent aussi les schémas sociaux dominants et que ce qui y prédomine donc, c'est l'expression masculine. Et si l'on se donne la peine de regarder d'un peu près, on voit bien que les femmes qui bougent sont rarement vraiment à l'aise dans les luttes qu'elles mènent: pourquoi y en a-t-il si peu dans les organisations politiques? Pourquoi la plupart (même celles qui y restent) s'y sentent-elles mal intégrées? Pourquoi les femmes éprouvent-elles très souvent, à l'intérieur des luttes mixtes, le besoin de construire une structure non mixte, ou tout au moins de se regrouper?

Bien sûr, tout ça découle d'une éducation bien cadrée, bien organisée, d'un esprit modelé au départ. Evidemment, ce n'est pas « génétique ». Mais ce n'est pas une raison pour dire (comme le font pas mal d'hommes quand ils ont compris qu'«il y avait un problème ») que les femmes doivent, pour se dégager de leur carcan

résoudre. Et pour essayer de casser ce silence, il faut que nous, nous nous efforcions de parler des femmes dans les luttes, de voir les femmes dans les luttes que nous côtoyons et dans celles auxquelles nous participons.

NOTES

(1) Il va de soi qu'il y aurait bien d'autres choses à dire à ce sujet, mais il est ici hors de propos d'analyser précisément l'impact du mouvement des femmes, de même que nous n'allons pas nous lancer dans une critique de la récupération qu'ont peu à peu subis tous les mots d'ordre féministes. (Ça viendra peut-être un jour).

(2) Il s'agit ici de tendances et d'aspirations généralement manifestées par les femmes, dans leur relation au travail, aux institutions politiques, etc...

Il n'est pas question, bien sûr, d'oublier de nier que des rapports de forces, des relations hiérar chisées, des conflits de pouvoirs ont existé et existent encore dans les groupes féministes.

Quand le cèdre est tiré, il faut le boire... jusqu'à l'hallali.

Le présent article n'a pas pour but de décrire de façon exhaustive les imbrications complexes qui caractérisent la société libanaise, véritable mosaïque confessionnelle, sociale et idéologique modelée par l'histoire. Pas plus de tirer des plans sur la comète quand à savoir quel service secret tire les marrons du feu dans les faits de guerre récents dont les média ont fait leurs choux gras. Le but est simplement de mettre en lumière les causes et les conséquences de l'intervention militaire française au Liban ainsi que les enjeux régionaux et mondiaux dont ce pays est l'objet au travers de la politique des blocs.

DESCRIPTION ET HISTORIQUE

Le Liban est un pays de taille réduite (quatre fois mois étendu que la Suisse et deux fois mois qu'Israël) dont la situation géographique s'apparente à une sorte d'enclave côtière de la Syrie. La moitié du pays est couverte de montagnes (jusqu'à 3000 mètres) mais au centre se trouve la plaine fertile de la Bekaa. L'agriculture est essentiellement axée autour des agrumes mais l'économie libanaise a toujours été caractérisée par la prédominance du secteur bancaire liée à l'importance du pays en tant que zone portuaire et commerciale aux avant-postes du Moyen-Orient. Depuis 1945, ce secteur bancaire a servi essentiellement de plaque tournante entre les capitaux disponibles des pays du Golfe et les places financières du reste du monde. D'où l'expression schématique longtemps attribuée au Liban de «Suisse du Moyen-Orient ». Le Liban détient de ce fait également, même aujourd'hui, le record mondial de la part des services dans le PNB (70 %) à l'égal de Macao, Guam ou Singapour, ce secteur incluant l'aide en provenance des pays de l'OPEP (l'Arabie Saoudite et le Koweit en particulier), l'injection des capitaux américains dans le soutien aux intérêts commerciaux des familles chrétiennes-maronites dominantes et les rapatriements des salaires de la population émigrée.

La vocation commerciale du Liban traverse les millénaires, depuis les Phéniciens jusqu'aux Mongols et aux Turcs en passant par les dominations les plus variées, égyptienne, perse, grecque, romaine, byzantine, arabe, franque (les Croisés). Cet énorme entrepôt-comptoir qu'est devenu le Liban au cours des siècles a ensuite amené la bourgeoisie et les classes moyennes du pays à servir de relais aux marchandises coloniales en provenance de toute l'Afrique.

En 1860, grâce à l'intervention militaire française, les chrétiens libanais obtinrent du Sultan Calife l'autonomie du « Mont-Liban » (1864-1914) avant que la région ne soit placée sous mandat français par la SDN en 1920 à la Conférence de San Remo. Le pays acquit le 22 octobre 1943 une indépendance formelle qui ne devint effective qu'avec le départ des troupes françaises en 1946. Le Liban devait alors politiquement répartir le gâteau des pouvoirs dans la coexistence fragile des 17 communautés ethniques et religieuses qui le peuplent.

Complétant la constitution parlementaire de 1926 (99 députés aux dernières élections législatives de 1972: 55 chrétiens et 44 musulmans) dans un pays

où 65 % de la population est musulmane le «Pacte national» de 1943 établit la représentation des minorités au sein de l'appareil d'Etat selon leur importance numérique. A préciser que ce Pacte a été établi sur la base d'un recensement plutôt imprécis du mandataire français en... 1932! Ce pacte allait de fait jeter les bases d'un régime présidentialiste fort progressivement accaparé par les chrétiens extrémistes. Le président est donc un chrétien maronite, le premier ministre musulman sunnite et le président de l'Assemblée musulman chiite. Ce découpage ne tenant pas spécifiquement compte de la représentation des Druzes de tradition féodale de «L'Emirat de la Montagne». L'accroissement démographique des musulmans, devenus majoritaires, allait rendre caduc le recensement avant servi de base au Pacte de 1943 mais les chrétiens se refusèrent à tout nouveau décompte de la population. En 1958, à l'heure de Nasser et de la RAU, les musulmans s'opposèrent à la réélection illégale de Camille Chamoun (maronite « modéré » du Parti National Libéral). Les Marines américains rétablirent l'ordre en débarquant de façon sanglante mais ceci n'empêcha pas les problèmes intérieurs de se développer. Le clivage social s'élargissant entre les masses musulmanes pauvres majoritaires (les chiites tenant le «bas du pavé», considérés ouvertement comme des citoyens de seconde zone par les maronites et déplacés dans la ceinture et la partie ouest du grand Beyrouth, véritable «ghetto musulman») et la minorité chrétienne florissante. De plus, l'établissement des réfugiés palestiniens fuyant la Jordanie après les massacres de 1970 remettait en cause l'apparente neutralité de l'Etat libanais dans un conflit Israëlo-arabe que les tenants du pouvoir ne considéraient pas encore comme le leur. La résistance palestinienne s'installa, créant un véritable «Fathaland» dans le Sud-

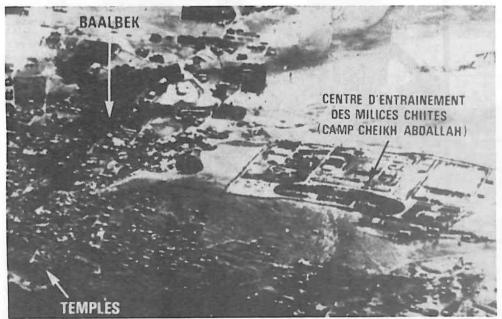
Ce combattant de l'OLP vient d'être abattu par un tireur isolé alors qu'il ramenait un blessé du front.

La droite et l'extrême-droite chrétienne (les Phalanges-Parti Kataeb de Pierre Gemayel et le Parti National de C. Chamoun ainsi que les «gardiens du cèdre ») prirent l'initiative de déclencher les hostilités, après avoir reçu des livraisons d'armes américaines et des garanties de soutien, en massacrant les passagers palestiniens d'un autobus (27 morts) le 13 avril 1975. Cette date marqua le début de la guerre civile et de l'occupation Syro-Israëlienne et ouvrit tout grand le Liban aux enieux des blocs que nous voyons se développer aujourd'hui. Les dates importantes des mois qui suivirent accélérèrent l'élargissement du fossé entre musulmans et chrétiens et l'effondrement du Pacte de 1943: destruction du quartier Beyrouthin de la Quarantaine par les Phalanges en janvier 1976 à laquelle répondit le massacre du village chrétien de Damour ; coup d'Etat du général Adhab qui divisa l'armée libanaise en mars 76; élection Elias Sarkis imposée par les Syriens en mai de la même année; siège et chute du camp palestinien de Tall el Zaatar en août. L'entrée au Liban des troupes Syriennes appelées à l'aide par les chrétiens contre les palestiniens puis la conférence de Ryad qui créa une «Force arabe de dissuasion»)Saoudienne, Koweitienne, Yemenite) mirent provisoirement fin au conflit. Après un «57° cessez-le-feu» en octobre 76, les « casques verts » entrèrent à Beyrouth le quinze novembre, faisant tomber le pays sous la coupe Syrienne (mise au pas de l'OLP, assassinat de Kamal Joumblatt, leader du Front Palestino-Progressiste). Les Palestiniens se replient alors au Sud-Liban. En mars 78, l'armée Israëlienne intervient et occupe le sixième sud du territoire libanais. Le 19 mars, l'ONU décide l'envoi de la FINUL (Force intermédiaire des nations unies au Liban). Ces «casques bleus», français entre autres, devaient déjà contrôler le retrait des Israëliens du Sud-Liban. En juin 78, les israëliens, ayant établi des positions verrous phalangistes au Sud-Liban, se retirent derrière leurs frontières. Cependant, Palestiniens et Chrétiens refusent de rendre les armes à la FINUL. Dans le même temps les divisions entre chrétiens s'accentuent, les Kataeb signant l'assassinat de Tony Frangié en juin 78, fils de Soleiman Frangié, ancien Président du Liban et leader du Bloc national. Les raisons de cette opposition interne tiennent au débat sur l'opportunité d'une alliance officielle avec Israël à laquelle tiennent les phalangistes, partisans d'une partition confessionnelle du pays et l'acceptation de la présence Syrienne dans un État multiconfessionnel à laquelle tenait le clan de Frangié. Les Syriens répondirent en bombardant les quartiers phalangistes de Beyrouth en juillet 78.

Jusqu'en juin 82, cette situation ne va cesser de s'accentuer, marquant des clivages de plus en plus nets entre les communautés idéologiques, sociales et religieuses du pays. A l'été 82, les Israëliens envahissent le Liban durant l'opération « Paix en Galilée » afin « d'éradiquer » le problème palestinien jusqu'à Beyrouth et dans les camps qui l'environnent. Le 6 juillet, alors que les Palestiniens d'Arafat

se trouvent déjà pris au piège entre les Syriens, les Israëliens et les Phalangistes, Ronald Reagan lance l'idée de la Force multinationale de Sécurité à Beyrouth (FMSB) afin de surveiller l'évacuation des Palestiniens et d'assurer la paix civile dans la capitale libanaise, en particulier dans les quartiers chiites de Beyrouth-Ouest où les Palestiniens avaient une forte implantation tant ouverte que clandestine. Ensuite intervient le Plan Habib, le 20 août 82, qui tend à développer une sorte de troc politique entre le nouveau pouvoir présidentiel des phalangistes incarné par Amine Gemayel et les Israëliens sur la fin implicite du «problème palestinien au Liban ». Cette «Pax americana» toute conjoncturelle va renforcer la tension et la guerre des communautés au Liban tout en excluant la Syrie des conversations sur l'avenir de «l'État » libanais. Une sorte de consensus précaire des leadership communautaires oppositionnels (Rachid Karamé (sunnites) Nabih Berri (chiites du mouvement «Amal») et Walid Joumblatt

déploiement rapide, créée par J. Carter en mars 80 pour défendre l'accès des champs pétrolifères du golfe contre les visées Iraniennes et Soviétiques et implantée aussi bien au Maroc que dans l'Océan indien. La guerre de la Montagne de septembre 83, avec le pilonnage des positions Syro-Druzes de Soukh-el-Garb par la VIe flotte US ne fait que relancer la machine des guerres locales, régionales et internationales qui s'interpénètrent sur ce pays minuscule. L'accord Îsraëlo-Libanais du 17 mai dernier qui entérine la présence de Tsahal au Sud-Liban ne fait qu'accroître la tension entre l'opposition des leardership chrétiens modérés et musulmans réunis dans un « Front de salut national » (formé le 23 juillet) et le « Front libanais » essentiellement phalangiste. Dans ce contexte après que la Chambre des représentants américaine ait autorisé le maintien des Marines pendant dix-huit mois au Liban, le 28 septembre dernier, les attentats à l'explosif des 23 octobre et 4 novembre devenaient des faits de guerre



Baalbek et le camp Cheikh Abdallah: photo extraite de la documentation française ayant servi à la préparation du raid du 17 novembre.

(Druzes du Parti Socialiste Progressiste) va cependant s'instaurer autour de l'idée floue de reconstruction nationale, même face à Amine Gemayel, durant l'épisode des massacres de Sabra et Chattila; mais très vite, les phalangistes, par la voix même de Pierre Gemayel vont manifester que le pouvoir leur appartient en niant dans les faits le pacte de 1943 et en fondant officiellement la survie de l'Etat libanais sur le présidentialisme maronite, l'armée et l'appareil judiciaire. La FMSB qui avait quitté le Liban le 13 septembre 82, y revient le 20 septembre après les massacres des camps palestiniens. A ce stade, le Liban est déjà l'objet d'une partition de fait Israëlo-Syrienne, le pouvoir central fort étant tenu par les phalangistes sous protection américaine. Les dates récentes ne manifestent qu'une phase supplémentaire dans l'éclatement des communautés libanaises et dans les affrontements des troupes d'occupation. La FMSB est, dans l'esprit de Reagan et de George Schultz, son ministre des affaires étrangères, un prolongement de la FDR, Force de inévitable, la force d'intervention française étant elle aussi, dans ce jeu, coincée entre le cèdre et l'écorce.

A PROPOS DE L'INTERVENTION FRANÇAISE.

L'explosion du PC Français à Beyrouth le 23 octobre a soulevé nombre de vagues chez les politicards mais également dans l'opinion. La raison de cette indignation venait surtout du fait que la présence française au Liban est officiellement justifiée par une «mission pacifique» destinée à ramener l'ordre serein entre les communautés dans un Liban à nouveau sur la voie de la réunification. Les média ont traité l'événement à la manière dont elles auraient commenté l'accident d'un car de touristes sautant sur une mine. C'est oublier les raisons politiques et économiques qui font aujourd'hui du corps expéditionnaire français une composante de la FMSB en tant que force d'occupation. Raisons politiques et

nationalistes tout d'abord, dans la mesure où la France a toujours prétendu, comme au Tchad, avoir des liens d'assistance historiques avec ses anciennes colonies ou ses anciens protectorats. Ces liens d'assistance en l'occurence, se manifestent de façon privilégiée, soit par l'exploitation néo-colonialiste des ressources du pays, soit par l'envoi de troupes quand l'unité de l'Etat «indépendant» du pays vacille sur ses bases. Au Liban, c'est l'image de la France «nation éclairée, messagère de paix» que le gouvernement actuel a cherché à revaloriser tant pour sa propre opinion publique qu'aux yeux des autres

Schultz, le représentant américain, de même sur l'idée de «riposte» et de «légitime défense», les américains, depuis l'aval de la Chambre du 28 septembre, étant partisans d'un engagement renforcé. Dans cette affaire, Reagan cherche certes à louvoyer avec précaution, étant dans une période préélectorale, et appuie toute hypothèse de solution négociée au Liban (en tenant compte cette fois de la Syrie) qui tient compte des intérêts d'Israël et des Phalangistes afin d'éviter un retrait sans gloire des «marines». Cependant la France doit elle aussi chercher une solution de désengagement «satisfaisant» où son rôle



pays développés. Le Tchad s'est pour l'heure enlisé dans les sables mais le Liban a une autre portée politique que ce dernier. La participation française à la FMSB manifeste de façon claire désormais la position atlantiste de Mitterrand, dont les grands traits s'esquissaient à Williamsburg. Sous le masque de la nation volant au secours d'une démocratie menacée c'est l'appartenance militariste au Bloc-Ouest qui est réaffirmée. Les combats de début septembre où les Français ont été directement engagés ont permis à la Syrie et certainement aux Soviétiques d'obliger les Français à «officialiser» cette appartenance Atlantiste. Ceci n'est pas sans rapport avec l'actuelle politique des Blocs concernant l'Europe de l'Ouest et avec la volonté de l'URSS de comptabiliser la force de frappe française dans le camp américain au moment des négociations de Genève.

Dans ce jeu, la France ne dispose d'aucune marge de manœuvre et elle se trouve réellement enlisée dans le bourbier libanais, coincée par les idéaux nationalistes mis en avant par le PS tout autant que par la pression diplomatique et économique américaine. Les contradictions n'ont pas manqué à ce sujet au sein du PS, notamment avant le congrès de Bourgen-Bresse, à l'image des divergences manifestes entre Cheysson et Mauroy sur le maitien à moyen terme du contingent français au Liban. Cheysson, sur ce point, a eu quelques frictions avec Georges

au Moyen-Orient resterait préservé. La différence est qu'elle ne dispose d'aucun moyen de pression efficace économique et diplomatique sur Israël en particulier pour être l'initiateur ou le grand partenaire d'une solution négociée du puzzle libanais. Les autres raisons de l'intervention française pourraient être d'ordre économique, en rapport avec la crise actuelle, un peu à l'imitation du coup de poker de Thatcher aux Malouines. Détourner l'opinion des mouvements sociaux au profit de l'« idéal nationaliste »? Là encore la différence est sévère: la France, pour réussir, devrait réellement faire la guerre et la gagner, ce dont elle n'a visiblement pas les moyens. D'ailleurs, gagner cette guerre contre qui? La Syrie dont Washington tend à nouveau à se rapprocher? Israël, que Mitterrand a toujours approché avec précaution? En réalité, il n'y a pas d'ennemi crédible pour la France au Liban. Le seul rôle de l'armée française dans la FMSB est devenu ouvertement un rôle de maintien de l'ordre, en particulier à Beyrouth-Ouest. aux côtés des phalangistes, face aux groupes chiites essentiellement, dans une zone interdite à l'armée libanaise par les milices Kataek. Rôle de maintien de la pseudo-légitimité du pouvoir du clan Gemayel sur Beyrouth-Est? Ce pouvoir confisqué par les phalangistes depuis l'été 82 n'est désormais plus viable dans l'ensemble de la population libanaise. Le rôle de Amine Gemayel à Genève et dans

ses voyages d'entretiens n'intéresse en fait que les autres chefs de communautés qui veulent redéfinir un nouveau «Pacte national» et ce rôle ne durera qu'avec le soutien d'Israël et des Etats-Unis. L'opinion française a retenu que les morts du 23 octobre étaient des appelés volontaires mais les récents sondages montrent que le Liban n'intervient dans les préoccupations que très loin derrière d'autres sujets tels que «chômage» et «santé».

La droite française a, quant à elle, visiblement apprécié la vigueur militariste du gouvernement, avec des bémols divers sur la nécessité d'une plus grande fermeté dans l'intervention ou d'une modernisation des armements (Debré) Dans la cour des Invalides, devant les cercueils des morts français au Liban, droite et gauche donnaient évidemment l'apparence d'une «solennelle communion». La droite n'a d'autre part, aucune solution à apporter au bourbier libanais, ni d'idée sur la méthode à suivre pour désengager les militaires français et bien sûr se gardent bien d'en parler tout en poussant les socialistes à s'engager plus avant. Les militaires peuvent se réjouir, la récréation libanaise en a encore pour un bon moment. Seul hiatus dans cette plongée vers l'absurde, les propos de M.F. Garaud qui fait curieusement écho aux réserves de Cheysson en parlant de retrait des français du Liban. Mais sans nul doute, l'appartenance Atlantiste de la France dans son engagement militaire, apparaît bel et bien quasi irréversible dans cette affaire. Le paradoxe est que les stratèges du PS pensent affirmer l'indépendance militaire française et son existence autonome tout en se fondant dans les axes de l'intervention américaine.

Les discours Nord-Sud qu'assénait Mitterrand dans sa jeunesse présidentielle se trouvent eux aussi anéantis par l'affaire du Tchad et le Liban. L'aide économique au Tiers-Monde n'est plus d'actualité dans le capitalisme occidental mais on y a substitué l'intervention militaire au nom d'impératifs de sécurité et de l'enjeu des blocs. La crédibilité gouvernementale de la gauche s'éffrite un peu plus sous ces différents reniements, d'autant, comme nous le disions, que l'intervention au Liban évolue sous le signe de l'échec.

La mission de maintien de l'ordre de la France au sein de la FMSB a trouvé une illustration renforcée le 17 novembre avec les raids aériens opérés par la France sur la ville de Baalbek où se trouvent des



cantonnements de miliciens chiites intégristes pro-khomeynistes. Cette intervention à l'extérieur de Beyrouth (Baalbek est au centre du pays) manifeste deux tendances: un plus grand voisinage de vues entre Mitterrand et Reagan sur la nécessité de «frapper fort» les centres névralgiques du Liban opposés aux intérêts immédiats du Bloc-Ouest, ensuite la volonté d'impressionner l'opinion et l'opposition en montrant que les 56 parachutistes du 23 octobre seront à tout prix vengés. La «légitime défense» fait place à l'attaque pure et simple.

La responsabilité des chiites proiraniens dans les attentats du 23 octobre et du 4 novembre nous ramène à deux axes de réflexion: la filière islamique de la «Gihad» responsable des attentats, tout d'abord, et qui serait l'expression violente de la montée de l'intégrisme religieux dans une phase de décomposition aboutie du nationalisme arabe. Les Chiites de «Amal» ne sont pas tous prokhomeynistes mais chez eux les facteurs d'une radicalisation intégriste sont liés au sort qu'ils subissent traditionnellement au Liban de la part des maronites extrêmistes. Amine Gemayel, cet élu de caserne, a fréquemment qualifié Chiites et Druzes de criminels mais c'est dans la distribution des crédits alloués aux services prioritaires que les musulmans ressentent le plus clairement l'idée d'injustice. Par exemple, cent vingt millions de livres ont été alloués il y a quelques mois pour un projet d'égouts dans la partie centrale et littorale du Metn-Nord (fief de Gemayel) qui ne compte pas plus de 150000 habitants, alors que l'on promet, du bout des lèvres, seulement 30 millions de livres à la Banlieue Sud de la capitale, où s'entassent plus de 700000 personnes à majorité chiite dans des immeubles délabrés. Dans ces conditions, l'exacerbation de la haine inter-communautaire, fondée bien sûr sur des rapports de classe, trouve dans l'intégrisme et le fanatisme islamique un canal où s'exprimer.

Le leader chiite de Baalbek, la cible des avions français, est Hussein Moussaoui, pro-khomeiniste, adjoint en outre de Adnan Assad, un cousin de Hafez El Assad, le président Syrien. Et c'est sur le bras droit de Moussaoui, Andel Raafat El Halabi, que se sont portés les regards des services de renseignements militaires français à propos des explosions du 23 octobre. Halabi aurait fait venir des chiites de Turquie, chiites «kamikazes», avec la complicité des services syriens. C'est sur la base de ces déductions que l'aviation française passe à l'assaut. Cette fois, Mitterrand et Hernu s'engagent; là aussi la France prétend avoir une action militaire «indépendante» et, cependant, elle fait le travail des Américains, puisque le QG des Marines avait été l'objet du même type d'attentat. Là aussi, la France vient de franchir un nouveau pas dans son appartenance officielle au Bloc-Ouest.

AUTRES INTÉRÊTS DONT ON PARLE PEU

Ces intérêts servent de monnaie d'échange dans les accords signés le 17 mai



dernier entre Amine Gemayel et Israël. Il s'agit d'intérêts essentiellement économiques qui tiennent au commerce traditionnel entre Tel Aviv et Beyrouth. Des quantités importantes de produits manufacturés et de produits agricoles sont exportés d'Israël vers le Liban (150 millions de dollars entre juillet 82 et juin 83). La zone sud du Liban contrôlée par le commandant Haddad et sous domination israëlienne sert principalement de déversoir aux biens de consommation immédiate mais les agrumes et légumes traités industriellement sont eux acheminés bien sûr vers les grandes villes libanaises à commencer par les zones portuaires de Beyrouth. Le plus intéressant est qu'une forte proportion des exportations israëliennes est ensuite réétiquetée, reconditionnée et réexportée à destination de plusieurs pays arabes, l'Arabie Saoudite et le Koweit en particulier, mais aussi... vers la Syrie, oh surprise! La vocation de plaque tournante du Liban sur le plan commercial se maintient donc mais nous fait découvrir que les guerres du Liban n'entravent pas les bonnes relations commerciales entre Israël et la Syrie. Les intérêts bancaires libanais s'y retrouvent, naturellement, mais également les intérêts des multinationales américaines qui délivrent leurs marchandises, par exemple dans le port de Haïfa en Israël, en sachant qu'ensuite ces marchandises passeront souvent la frontière en contrebande avant d'être, soit vendues au Liban même, soit réexportées vers les pays arabes, partenaires commerciaux du Liban, avec lesquels ce dernier écoule les deux tiers de ses exportations. Les intérêts commerciaux ont donc joué un rôle certain dans les tractations du 17 mai dernier car les phalangistes prélèvent un droit de douane de 23 % sur les produits qui arrivent dans les entrepôts qu'ils contrôlent à Beyrouth en provenance d'Israël. Israël a tout intérêt à faire baisser ces taux d'une part, et d'autre part à favoriser la contrebande et le marché du Liban-Sud. La monnaie d'échange, c'est le retrait d'Israël ou au moins la diminution du blocus au sud de la rivière Awalli contre le maintien du commerce à sens unique vers le Liban et les Pavs Arabes. On reconnait là Amine Gemayel, plus «brasseur d'affaires» que son frère qui joue le jeu de la bourgeoisie financière maronite et ce choix délibéré a joué un rôle dans la réaction négative de l'opposition à cet accord du 17 mai.

LA LOGIOUE DES BLOCS ET L'OLP

Sur ce plan, nous nous bornerons à rappeler que le découpage Israëlo-Syrien dans la région traditionnellement superposé à un découpage USA-URSS se trouve quelque peu être sujet à caution dans la phase récente des guerres du Liban. En effet, si la logique des blocs fait de la région un point chaud de deux impérialismes lié au déploiement militaire stratégique en Méditerranée et dans l'Océan indien ainsi qu'au contrôle du Canal de Suez et des champs pétrolifères du Golfe Persique, les pions diplomatiques avancés par les deux «grands» depuis les années 70 ne prouvent pas, loin s'en faut, que l'on puisse parler systématiquement d'une logique d'affrontement entre les blocs. Le Liban et le Moyen-Orient constituent un champ de déploiement périphérique sur le plan militaire, où les intérêts des potentats locaux et régionaux servent de relais aux engagements armés sporadiques que les deux blocs mènent afin d'entretenir leur image et leur industrie des armements. L'affrontement direct est donc inutile tant que les exacerbations d'intérêts locaux sont suffisamment vivaces et peuvent être renouvelées tout en les contrôlant comme des marionnettes.

Le Liban offre précisément une superposition des tensions les plus utilisables par les deux blocs sur le plan de la religion, des clivages sociaux et idéologiques. Si les Etats-Unis poussent la tour israëlienne sur l'échiquier, l'URSS avait pris l'habitude d'y avancer le fou syrien après leur ratage du jeu d'influence sur l'Egypte avant 73. La Syrie était devenue pour eux un enjeu considérable avec Druzes et Chiites du mouvement Amal comme relais après l'invasion opérée par Damas en 75. De plus les Lybiens sont venus se mêler à la danse

pour opérer l'Anschuluss du Nord Liban dans cette période. A l'époque, la diplomatie soviétique a cherché à intensifier le conflit israëlo-syrien avec un soutien militaire renforcé, dans le but d'obtenir un contrôle maximal du territoire libanais. Le 22 janvier 76 s'est déroulé un accord secret entre la diplomatie américaine et les Syriens, à l'instigation de Kissinger, en riposte à l'attitude soviétique. De fait, à cette époque apparaît assez clairement l'idée que le Liban ne peut exister de façon politiquement et économiquement rentable pour ses voisins et les deux grands, que sous l'angle d'une partition du contrôle sur son territoire. Les Américains, à l'époque, n'ont visiblement pas accordé un intérêt extrême à la Syrie en tant que partenaire de discussion à plein titre mais simplement en tant que pion sur l'échiquier. Cette vision sera confirmée en 1978 à Camp David où les Syriens seront exclus de la conversation et se sentiront dupés par l'accord sous contrôle américain. La Syrie et l'URSS durciront ensuite leur position mais l'évolution de la situation libanaise va avérer l'inéluctable désagrégation d'un Etat composite où les phalangistes détournent les termes du Pacte de 1943. Et donc l'inévitable partage du gâteau avec Israël. Depuis la présence de la FMSB dans la capitale libanaise, et des Marines en particulier, militaires soviétiques et américains s'observent placidement, qui des hauteurs dominant la capitale, qui des quartiers ouest, à moins de trois kilomètres de distance, aussi mignon qu'à Berlin. Les discussions de « réconciliation » de Genève sous-entendent effectivement cette partition avec la modulation qui résulte de l'intervention répétée et des Américains et de Abdel Halim Khaddam, le nº 2 syrien. sur ces discussions, c'est-à-dire l'établissement d'un partage par tiers du Liban : tiers nord à la Syrie, tiers sud à Israël, tiers central aux Druzes et Chiites, le grand Beyrouth restant aux Phalangistes du Parti Kataeb (ce qui suppose un redéplacement des Chiites de Beyrouth-Ouest, jadis victimes de l'exode rural).

Dans l'établissement progressif de la partition du Liban et de la logique des blocs au Liban, le seul point épineux a bien sûr toujours été l'existence du Fatah de Yasser Arafat. L'évolution du mouvement palestinien pourrait faire l'objet d'un autre article mais ce que nous retiendrons essentiellement c'est la logique de destruction interne qui a touché les Palestiniens à mesure que le Liban même se désagrégeait et qu'ils étaient amenés à s'affronter aux Phalangistes et à Israël.

Ceci se manifeste non seulement par l'apparition des diverses fractions dissidentes telles que celle d'Abou Nidal mais surtout par l'effondrement de la ligne « modérée » d'Arafat à compter du départ de Beyrouth à l'été 82. Celui-ci a été amené à louvoyer ensuite entre la chèvre extrêmiste et le choux des nations arabes modérées tout en cherchant à conserver son image représentative auprès des Palestiniens des camps et de la Judée-Samarie (Cisjordanie et Bande de Gaza) où les Israëliens multipliaient les implantations. Ces implantations tendront d'ailleurs à se



poursuivre si l'on en croit les déclarations du ministre israëlien des affaires étrangères du gouvernement Shamir qui, en octobre, affirmait : « Il y aura cent mille juifs en Judée-Samarie dans les prochaines années ». La crédibilité d'Arafat en tant que symbole traditionnel de cohésion de la résistance palestinienne s'est peu à peu effritée pour finir à Tripoli par l'image d'une poignée de « loyalistes » écrasés par les Syriens avec la complicité de tous les intervenants dans la crise libanaise. La dernière carte d'Arafat est l'appel à la Jordanie sur la base du « Plan de Paix » de Reagan présenté en septembre 82 et selon lequel la Judée-Samarie disposerait d'une autonomie de fait liée à Amman, ce qui, évidemment, déplaît à Israël. Dernière carte pour défendre l'idée de la « Nation palestinienne » qui, traditionnellement, illustrait le principe revendicatif du nationalisme arabe au Moyen-Orient. L'effondrement orchestré de l'OLP, qui a culminé, avant Tripoli, dans le Chouf en septembre dernier, quand Joumblatt a envoyé habilement les Palestiniens en première ligne contre les Phalangistes pour

le plus grand plaisir de la Syrie, d'Israël et des Etats-Unis, cet effondrement souhaité depuis Kissinger et auquel, en fin de compte, les Soviétiques ont fini par souscrire, ne peut laisser la place qu'à un seul système dogmatique pouvant se substituer à l'idéologie du nationalisme arabe constitué: l'intégrisme religieux.

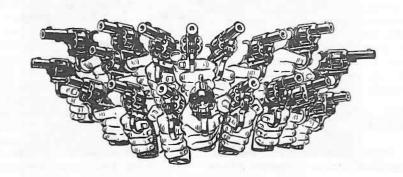
Dans la situation actuelle où la mosaïque libanaise est découpée par les enjeux des blocs et les affrontements intercommunautaires, cette montée de l'intégrisme musulman, avec les manifestations spectaculaires de ce fanatisme que constituent les actions-suicides où tous les services secrets ont pu intervenir, aussi bien les Soviétiques, que les Iraniens ou les Syriens, voire le Mossad Israëlien, ne peut constituer réellement un facteur mesurable dans une politique à moyen terme. Ni Washington ni Moscou ne peuvent déterminer à qui profitera cet intégrisme islamique qui se substitut aux valeurs sociales organisées, véhiculées par le nationalisme arabe que symbolisait l'OLP. Plus que jamais, aucun projet de société nouveau ne semble apte à surgir dans cette nuit qui descend sur le Moyen-Orient et qui broie lentement les populations.

Plus que jamais les économies arabes se trouvent exsangues, extraverties, à la merci des multinationales et politiquement affaiblies. La logique du désespoir prête le flan à tous les embrigadements, à commencer par ceux qu'organisent les suiveurs de l'Ayatollah Montazeri dans leurs recrutements « d'anges de la mort ». Même le régime autocratique de Hafez El Assad qui a pris un beau tour de taille depuis quelques mois, ce régime dictatorial qui réclame aujourd'hui le départ de la FMSB afin de gérer le contrôle du Liban avec ses petits camarades et leurs sous-fifres n'est pas, lui non plus, assuré de durer.

Car en son sein, l'intégrisme est aussi en pleine ascension. A plusieurs reprises, Damas a dû, comme en juin 79, juguler dans le sang l'opposition, en Syrie même, des intégristes musulmans.

Pendant ce temps, la France, de son côté, patauge dans le cloaque libanais en tenue de combat, cherchant la fin du tunnel. Mitterrand garde la tête haute et promet des fessées aux dynamiteurs. La tête haute, sans doute pour respirer jusqu'au bout le parfum des cèdres?

C. Reims (18 novembre)



Réflexions autour de la lutte de la Fonderie de Gorcy.

Dans le N° 24 (mars 83) de C.A., on avait parlé de la lutte à la Fonderie de Gorcy (AFG), qui à l'époque secquait pas mal le Bassin de Longwy. Aujourd'hui, la lutte s'est tue depuis plusieurs mois déjà. La Fonderie a fermé ses portes. Sur les 217 travailleurs de l'entreprise, 37 restent sur le pavé, sans proposition de réembauche.

Un copain a bien voulu nous parler de la lutte, de la façon dont elle était menée, des revendications, des différentes actions, des pourquoi et des comment de la démobilisation progressive, du jeu des politiciens (notamment B. Labbé, maire de Gorcy et PDG de Chiers-Chatillon-Gorcy), de la réalité des reclassements, et du véritable « tri » entre les bons et les méchants, les honnêtes ouvriers et les meneurs, que le patronat et les pouvoirs publics ont exercé à travers ces reclassements.

HAGAR DUNOR

Au niveau des revendications, il me semble qu'il y a eu deux directions successives: d'abord vous vous êtes battus sur le dossier industriel, avec même le projet de se lancer dans une SCOP; puis assez rapidement, vous avez développé la revendication sur les reclassements. Pourquoi ce « changement de cap »?

A partir du dépôt de bilan, on avait essayé de faire une contreproposition en contactant les SCOP. C'était de mi-décembre à mi-janvier. Très rapidement, les SCOP ont désigné un expert, et mijanvier - après l'occupation des Grands Bureaux et la sequestration à Senelle - cet expert donnait son verdict en disant qu'il n'y avait pas de solution pour Gorcy... ou alors si, il y en avait une, ça passait par un soutien d'Usinor au niveau des bureaux d'études et des services commerciaux... et, en tout état de cause, ça supposait aussi qu'Usinor fasse les mêmes choix que l'expert, c'est-à-dire reconnaisse qu'il y avait des produits pour lesquels Gorcy était «leader» et décide, par le biais d'un contrat de nous laisser le créneau pour ces produits. C'est à dire qu'il n'y ait pas de concurrence. Toutes choses pour lesquelles Usinor avait dit non, même après le coup des Grands Bureaux de Senelle.

...A partir de là, il a bien fallu envisager les reclassements... et à partir de la venue de Ralite, on a commencé à poser sérieusement le problème des reclassements mais dans le fond, c'est-à-dire comment seraient opérés les choix, avec quels critères; et on a essayé de faire prendre en compte aux pouvoirs publics la mise en place d'un médiateur qui soit neutre, parce qu'on avait une confiance toute relative dans le sous-préfet, il était clair pour nous qu'il avait pris fait et cause

pour Jay (le gérant des AFG). On ne voulait pas que ce soit Labbé qui désigne, qui fasse les listes! (pour les reclassements)... Notre idée, c'était la nomination d'un médiateur sur place, pour pouvoir se garantir de son intégrité. Les pouvoirs publics nous avaient dit: «Trouvez quelqu'un, on n'est pas contre », mais en fait, ça a bloqué. Parce qu'on avait trouvé: l'Inspecteur du Travail, qui avait dit d'accord à condition qu'on lui donne les moyens de travailler, c'est-à-dire un téléphone, un bureau, etc. Il aurait été détaché de ses fonctions... mais ça a bloqué au niveau de la hiérarchie, si bien que c'est le sous-préfet qui a continué à s'occuper de ca.

Et finalement, quel rôle a-t-il joué, le sous-préfet, dans les reclassements?

La première démarche du sous-préfet, ça a été de reclasser les gens dans le groupe Usinor. Quand je dis dans le groupe Usinor, c'est Thionville, c'est St Chamond, c'est Berlaimont, Sedan et Dunkerque. Usinor-Longwy, il n'en était pas question, alors que notre revendication, c'était les reclassements dans le Bassin... pour lesquels on avait d'ailleurs eu une réponse de Chevènement, disant d'accord pour les reclassements dans le Bassin... Faut le dire, ça!

...En fait, si on fait le bilan 8 mois après, on s'aperçoit qu'il y a à peu près 100 personnes reclassées sur le Bassin, le gros paquet à la Trefilerie de Gorcy, et puis une dizaine à la Fonderie d'Alu de Villers-La-Montagne, 4 à l'Hôtel-Dieu, et 2 à Laroche, c'est une autre boite à Labbé. Donc une centaine. Puis il y en a 35 à St Chamond, une douzaine à Dunkerque, quelques uns à Thionville, Sedan et

Berlaimont. Une quinzaine sont en CGPS (Convention Sociale; en l'occurence en pré-retraite) ou en passe de l'être... Bref restent 37 non-reclassés, 32 plus 5 grands malades.

37 sans emplois. Crois-tu qu'il y ait encore des chances de reclassement autrement que par la démerde individuelle?

Le problème pour les 32 — je dis les 32 parce qu'on n'ose même plus parler des 37, les 5 grands malades on considère déjà que le dossier à la Sécu est classé, et qu'ils vont être en invalidité... alors que ce n'est pas fait du tout - Ce problème c'est qu'au niveau des moyens de pression, c'est pas évident, c'est pas évident même de regrouper les 32. Parce qu'on est quand même éparpillé pas mal dans le Bassin, et puis, avec ce qui se passe alentour, quand on voit la Stae, Darlay, les problèmes d'Usinor, etc, il y a un phénomène de baisser les bras aussi. En tout cas, du côté du sous-préfet, il n'y a pas de volonté de reclassement. Il se charge surtout de dire Untel a trouvé un job de 3 mois, donc il y a pas urgence, celle-là est enceinte, donc pour le moment je m'en occupe pas. Mais de là à dire on va consulter tel patron pour voir ce qu'il y a à faire...

Sur quelles bases se sont faits les reclassements?

Nous, on disait que ça allait être les copains à Labbé qui allaient être reclassés en priorité - en plus, il y avait la proximité des élections municipales — ...et ça n'a pas loupé, puisque pour les 4/5 ceux qui ont été reclassés en Tréfilerie ont été soit des gens qui étaient au Conseil municipal, soit des gens dont la femme était au Conseil municipal, soit des gens qui s'occupaient du sport, soit des lèches-bottes à Labbé depuis longtemps... C'est simple, dans la lutte — pas mal de copains te le diront — il y a des gens qui ne se sont jamais sentis mobilisés pour la simple et bonne raison qu'ils n'avaient aucun souci à se faire... alors c'est vrai qu'on a enrobé ça en disant : priorité à ceux qui ont une maison, priorité à ceux dont la femme travaille déjà ici, ou à celles dont le mari travaille ici, etc...

Ce qu'on peut noter, c'est que l'énorme majorité des gens qui ont été repris sur le Bassin l'ont été dans des boites à Labbé: Tréfileries, Hôtel-Dieu, Laroche...

Nous, ce qu'on regrette, c'est qu'il n'y ait pas eu la même démarche pour les autres entreprises du Bassin. Et ça pose un problème de fond: pourquoi CCG (Chiers-Chatillon-Gorcy = Tréfileries), qui perd du pognon à tire-larigot, pourquoi on a forcé la main, pourquoi cette ouverture a pu être permise pour reclasser 80 personnes, et lesquelles! de Gorcy... et pourquoi les pouvoirs publics n'ont pas eu le même désir de forcer les autres entreprises du Bassin. On a fait passer ça en disant : la solidarité; mais une solidarité de Bassin, ça n'aurait été que mieux. Pourquoi oui à CCG, pourquoi non à Usinor-Longwy, pourquoi non aux tubes (Valexy), pourquoi non aussi dans des petites entreprises comme la SLPM ou autres... pourquoi, si ce n'est parce qu'il fallait garder les électeurs à Gorcy...

Labbé?

Il reste PDG (de CCG). Là, il a fait un coup de forcing pour faire marcher la solidarité dans un sens, et puis après, une fois que les « bons » ont été reclassés, c'était plus la peine de forcer. Alors après, tous les motifs étaient bons pour dire: d'accord pour la solidarité, mais faut pas que ça entraîne plus de chômage, faut pas que ça entraîne la fermeture de la boutique... il y avait tout d'un coup un tas de drames!

Donc d'une pierre deux coups, Labbé garde sa «clientèle», et on écarte les «durs», les militants?

De la CFDT, il y a pas un seul militant qui a été repris dans la boutique (dans la boutique de Labbé, c'est-à-dire aux Tréfileries), et pas un dans le Bassin. Ça a été dit, et re-dit. Il y a même des camarades de la CGT qui sont montés à Paris pour le dire

Ceux de la CGT ont été reclassés plus facilement?

Il y a eu des gars de la CGT qui ont été reclassés aux Tréfileries, ce qui a permis à Monsieur Labbé de dire qu'il n'était pas sectaire, puisqu'il réembauchait même des gens du PC!...

Industrielle une CGT ou une CFDT forte, avec des traditions de lutte comme dans les usines plus anciennes du Bassin.

Quelles ont été les conditions de réembauche pour ceux qui ont été repris dans le Bassin, notamment aux Tréfileries?

Il y a tout le problème de pertes de salaire et des classifications qui ont rétrogradé.

Pour tout le monde?

Non, bien sûr, les cadres et les agents de maîtrise en général sont retombés sur leurs pattes... mais dès qu'on arrive au niveau ouvrier, le P3 est redevenu P1, avec des pertes de salaire de 1000 balles.

C'est une moyenne?

C'est pas des exceptions. De toute façon, ca aurait été dit dès le départ, la direction des CCG avait dit: «Je reprends du personnel parce qu'on m'y contraint »... Si tu veux, la CCG aurait bien aimé faire la même opération que les autres entreprises du Bassin, c'est-à-dire profiter de la CGPS pour faire partir du personnel mais ne pas réembaucher. Et là, du fait du conflit de la Fonderie... parce qu'il y avait du personnel

Mais ce qu'il faut dire aussi, c'est que nous, syndicalement, on n'a pas tellement pris en compte le problème des déménagements, parce que c'était aussi aller très vite dans le sens de faire taire le mot d'ordre des reclassements sur le Bassin.

Pour revenir à ceux qui ont été repris aux Tréfileries, c'est sûr qu'il y a l'emploi, mais il y a aussi le fait que le travail change complètement... au départ, tourneur fraiseur, le gars est relativement indépendant sur sa machine... quand il se retrouve à bobiner du fil ou à faire de la ronce avec des clous, c'est tellement peu enthousiasmant qu'il y a des gars qui ont préféré quitter leur baraque et partir à St Chamond pour retrouver leur place d'avant.

...C'est vrai que, pour les anciens qui avaient passé toute leur carrière à Gorcy ils ont pas fait ce choix là... mais, avec les pertes de salaire, les classifications, il y a pas mal de gars qui se posent la question maintenant: quand il va s'agir de partir en CGPS, dans un an ou deux, sur quel salaire va être calculée leur pré-retraite, est-ce que ça va être sur les nouveaux salaires ou sur les anciens?



Mais c'est vraiment l'exception, et le copain dont je parle là, aujourd'hui il ne travaille pas encore... en principe, il doit être réembauché, mais c'est pas encore fait. Et ils sont pas beaucoup comme ça. Peut-être 3 ou 4...

L'explication qu'ils peuvent donner, on la gobe ou on la gobe pas, c'est qu'il n'y a pas de poste de travail où les mettre... Mais en fait c'est bien tombé que... c'est tombé sur un militant!

Et à la Fonderie d'Alu (qui, en principe, n'a rien à voir avec Labbé), il y a eu aussi un tri?

A la Fonderie d'Alu, le tri s'est fait archisur-le-volet, il fallait «avoir le profil» ...alors, le profil, on ne sait pas ce que c'est... en tout cas, la Fonderie c'est Peugeot, on connait les traditions de la maison! (répression, etc). Mais ce qui est sûr, c'est qu'ils ne tiennent pas à ce que s'implantent sur cette cette nouvelle Zone

à protéger, hein! Du personnel qui vote Labbé... alors on a repris du personnel. Mais dès le début, la direction a été formelle, il n'y aurait pas de poste de P3 de créé. Donc automatiquement les P3 savaient que pour le mieux ils seraient P2, mais pour beaucoup ils étaient P1, et beaucoup de P2-P1 ont redémarré 0S3.

D'ailleurs on a assez mis en avant que, au niveau de la masse salariale, la direction faisait une économie entre ceux qui partaient au taquet, je veux dire en fin de carrière — donc fatalement, des salaires plus élevés — et ceux qui arrivaient avec, de toute manière, une qualification abaissée. Il y avait là de l'argent qui aurait pu être reversé quelque part. Là aussi, on n'a pas été entendu. C'est d'autant plus grave quand on voit le problème qu'ont posé les déménagements de ceux qui sont partis hors du Bassin. Les déménagements n'ont jamais été pris en compte. C'est les salariés qui les ont payés de leur poche...

Quelles ont été les conditions pour ceux qui sont partis hors-Bassin? Ont-ils retrouvé leur qualification, leur salaire?

Sur St Chamond, les choses se sont bien passées en général. Par exemple, au niveau moulage, c'est vrai que les gars sont mieux payés à St Chamond qu'à la Fonderie de Gorcy. A St Chamond, les salaires sont supérieurs pour un temps de travail plus court — je parle au niveau du moulage — Alors, si on compare cette réalité-là avec ce qu'on entendait de la direction (de Gorcy) au niveau du moulage... Quelles batailles il a fallu pour avoir une augmentation, des primes qui tiennent la route, etc, alors vraiment il y a des questions à se poser!

...Nous, ce qu'on a vu là-dadans, c'est le calcul que faisait St Chamond, c'est-à-dire qu'ils savaient qu'ils récupéraient des mouleurs jeunes (en remplacement de ceux qui partaient en fin de carrière, d'où économie) et compétents, et aussi des moyens techniques qui surclassaient ce qui

existait auparavant à St Chamond. C'est ce qui explique sans doute que les choses se sont mieux passées au niveau des reclassements.

Votre lutte, surtout au début (décembre et janvier) a été marquée par des actions spectaculaires, un peu dans le style des « opérations coup de poing » de 1979...

Pratiquement à chaque fois qu'on a fait une opération dite coup de poing, on a débouché sur une entrevue, soit à l'échelon parisien, soit à l'échelon régional. Par exemple, après Senelle, on a eu une réunion à Nancy; on a aussi obtenu diverses entrevues à Paris, notamment avec le CIR1 — Comité Interministériel à la Restructuration Industrielle — ...là où on a affaire à des technocrates, et de toute manière à des gens qui avaient déjà cloué le sort de Gorcy, je veux dire que c'est des gens qui t'écoutent poliment, mais qu'on ne fera pas changer d'avis...

D'un autre côté, il s'est passé un peu quelque chose avec le sous-préfet quand il y avait un rapport de force derrière, une action dure. Alors effectivement il était obligé de jouer le jeu qu'on voulait bien faire jouer, d'intervenir là où il fallait. Mais pour les réunions les plus récentes (où il n'y a plus guère de rapport de force), le sous-préfet, médiateur, chargé de nous reclasser, arrive en nous demandant si on a, nous, des propositions à faire pour notre reclassement! Ça fait deux fois qu'il nous fait le coup!

Comment était menée la lutte? Qui décidait de telle ou telle action?

Le mouvement, comment il a été mené? C'était en assemblées générales. Quelquefois, les propositions venaient des militants, elles étaient discutées après en A.G., mais souvent aussi c'était une émanation de l'ensemble des travailleurs.

L'idée venait de l'ensemble du

personnel, et après coup, on mettait les détails au point. Toute la lutte s'est faite en fonctionnant sous la forme d'assemblées. Quand c'était possible, c'était l'ensemble du personnel, sinon c'était des formes plus réduites... mais en tout cas jamais on n'est resté limité dans les structures typiquement syndicales.

Quels étaient les rapports entre les différentes sections syndicales?

On était constitué en intersyndicale... c'était une Intersyndicale assez rigolote, parce que, au départ c'était une initiative CFDT-CGT, et puis après FO nous a rejoint. Et puis sur le premier débrayage qu'on a fait, FO n'a pas suivi, a rompu l'Intersyndicale en disant que c'était pas le moment de perdre des journées de travail, qu'il fallait continuer à travailler pour garantir l'image de marque, etc. C'était le début octobre 82. Le but du débrayage, c'était d'avoir des informations sur la situation de la boite, parce qu'on était en SARL, et que en SARL ça ne les oblige pas à donner des bilans — maintenant oui, la gauche a fait passer une loi là-dessus mais avant t'avais aucun bilan, si bien que quand on nous disait: on n'a pas fait de chiffre d'affaire, on a perdu tant de pognon, tu gobais. Notre exigence, c'était d'avoir une fois pour toute les informations, alors on a démarré un débrayage. Tout le monde était d'accord pour dire que l'information manquait, mais quand il a fallu prendre les moyens pour aller le chercher, FO est parti... Et par la suite FO a fait le forcing pour rejoindre l'Intersyndicale, pour être à la table des négociations à Paris avec le CIRI... l'Intersyndicale s'est reconstituée, et la CGC, isolée, a rejoint l'Intersyndicale, parce que bousculée, poussée, surtout dans le souci de contrôler ce qui se passait... on a bien senti que c'était l'APH (Avenir du Pays Haut) et les gens derrière qui

disaient: mais pourquoi vous allez pas à l'Intersyndicale? Ils sont pas venus pour apporter quoi que ce soit. Ils étaient là pour contrôler, pour voir ce qui se passait.

FO a eu la même attitude?

FO était peut-être un peu plus partie prenante du truc pour pas se laisser mettre sur la touche — parce qu'il y avait aussi les élections, les prud'hommes, fallait bien faire quelque chose! — ...mais pour dire que FO a contribué à la mobilisation... oui, quand on était dans la merde, oui, poussé à la roue quand il y avait plus rien à faire, mais au départ non. L'expérience est là: quitter l'Intersyndicale au premier mouvement de débrayage...

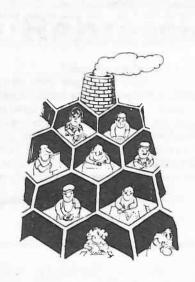
Et les informations, vous les avez eues quand?

Dans la situation où on était, (au début) on pouvait très bien se dire que les choses allaient pas si mal, quand elles allaient mal, c'était pour nous dire: retroussez les manches, faites un effort... et puis pendant qu'on était en vacances on apprend coup sur coup la S.P.P., la suspension provisoire de poursuite, la menace de dépot de bilan, etc... Alors on a exigé des informations précises, mais on les a eues très tard, après la liquidation des biens, c'est-à-dire quand vraiment on ne pouvait plus inverser les choses (au plan du dossier industriel).

Finalement, l'Intersyndicale, c'était CGT et CFDT?

Autant au départ on avait un peu des réticences, je crois que sur la fin... Enfin dans cette période-là on a eu beaucoup de débats contradictoires, mais tu sais, à Gorcy il y avait quand même une CGT...je dis pas dissidente, non, mais qui prenait pas ses ordres à l'U.L., donc on n'avait pas trop de mal à s'entendre. Sur le terrain, les choses n'ont fait qu'aller mieux au fil de... on s'est mieux connu.





Quel soutien avez-vous eu des structures syndicales centrales?

Le soutien, on ne l'a pas eu beaucoup, que ça soit de la part de la CFDT ou de la CGT. On a eu un soutien au niveau des Unions Locales du Bassin, mais autrement, non. Rien au niveau des Unions Régionales, alors que l'information montait. On n'a jamais vu personne...

On a beaucoup parlé de Labbé, mais, d'une façon générale, quel a été votre rapport avec les élus?

Au départ on a travaillé avec eux, mais on n'a pas voulu de main-mise politique sur la lutte, on n'a pas voulu subir le contrôle de personne, si bien qu'à chaque fois qu'on a été percuter les élus, on y allait dans le sens d'avoir des exigences, et non pas pour se mettre à leur remorque en disant: on te refile le bébé, et tu vois ce que tu peux faire à ton niveau...

Autrement, c'est sûr qu'on a eu un écho favorable auprès du député (Durieux, PS) pour... transmettre, pour servir de boite-à-lettres. Mais aussi le danger qui nous est très vite apparu, c'est qu'il y avait une aile qui tirait du côté on va voir le député ou les conseillers généraux (PC), et puis il y en avait d'autres qui nous trainaient sur le côté on va voir Rausch (UDF, président du Conseil régional de Lorraine). Donc nous, là-dessus, non, on préférait mettre en avant l'opération coup de poing pour forcer l'élu, quel qu'il soit, à se manifester, à voir sur quoi ça allait déboucher concrètement.

Et concrètement, ça a débouché sur quoi?

C'est-à-dire qu'à notre sens, il n'y a jamais eu la prise en compte par personne de notre principale revendication y compris à travers les tracts qui ont été diffusés pour les municipales, où jamais il n'a été marqué sur un tract, ni du PS ni d'un autre: reclassements sur le Bassin. Cette revendication, dès le départ, on n'a jamais pris ça en compte. Alors, concrètement... un bon accueil, mais...

Avec un recul de quelques mois, comment tu analyses maintenant la fin du

mouvement, la démobilisation progressive?

C'est sûr qu'il v avait des clans. Je me rappelle que Labbé avait convoqué une réunion à la salle des Fêtes, en même temps que nous on avait convoqué une A.G. à l'usine. C'est là que les troupes ont été divisées une première fois, puisqu'il y avait les partisans de Labbé, et les partisans de l'Intersyndicale... pour te dire qu'il y avait une bonne équipe : on était beaucoup plus nombreux à l'A.G. de l'Intersyndicale, ce qui nous a permis de faire une forte délégation et d'aller y foutre un peu... enfin d'aller dire ce qu'on pensait. C'était une réunion dont on sentait déjà que c'était les reclassés, et c'était une réunion de propagande aussi, parce que c'était toujours dans le contexte des municipales.

...On était une bonne équipe, mais même chez nous, il y avait des gens qui avaient accepté St Chamond. Pourquoi? Parce qu'Usinor avait mis au point des navettes pour aller visiter les sites, et ces navettes se faisaient avec la femme ou le mari, c'était la famille qui allait visiter les logements, ça se passait sur deux jours, etc, et, qu'on le veuille ou non, il y a des gens qui ont été enthousiastes, et il a jamais été question pour nous de donner une consigne de refus, parce que ça posait quand même un sacré problème par rapport aux autres possibilités. D'autant plus que

St Chamond c'était la seule entreprise qui permettait aux travailleurs de retrouver leur métier. C'était la seule entreprise qui ne demandait pas, en plus de tout le reste, un effort de réadaptation. Les mouleurs retrouvaient un poste, les fraiseurs retrouvaient un poste, les tourneurs retrouvaient un poste, les pontiers retrouvaient un poste, etc. C'est pour ça que, dès le départ, St Chamond a été bien percu...

...Et puis la bagarre, la mobilisation, elle a démarré début janvier au niveau des média, mais au niveau de l'entreprise, cet aspect de serrer les coudes et de tendre le dos, ça existait depuis des mois et des mois...

Alors quand Labbé a retiré ses troupes en en venant sur le terrain politique - et Dieu sait qu'il a voulu venir très rapidement sur le terrain politique... en voulant même intégrer l'Intersyndicale, en essayant de prendre les choses en main, en nous convoquant à la mairie, en disant on va travailler ensemble, etc... C'est pour ça que la CGC nous a rejoint ... une fois que Labbé a retiré ses troupes, une fois que les gars ont commencé à dire d'accord pour St Chamond, et que dans un 3º temps les gens ont commencé à savoir qui allait aux Tréfileries alors c'est sûr que dans l'occupation on s'est retrouvé de moins en moins nombreux.

Chronologie rapide...

- 2° trimestre 82: pemières menaces importantes sur la situation de l'entreprise. Retard dans le paiement des primes avant les vacances.
- Juillet 82: la CFDT demande la nomination d'un administrateur.
- 10 août 82: Suspension provisoire de poursuite (SPP) = suspension des dettes et l'entreprise a trois mois pour présenter un plan de redémarrage au Tribunal de Commerce. Menaces de dépôt de bilan.
- Septembre 82: Mise en place de l'Intersyndicale.
- 11 octobre 82: Premier débrayage pour exiger des informations. FO quitte l'Intersyndicale.
- 5 novembre 82: Réunion à Paris avec le CIRI. FO rejoint l'Intersyndicale.
- 10 et 11 décembre 82 : Le Tribunal de Commerce refuse le plan de redémarrage. Mise en règlement judiciaire. Nomination d'un syndic.
- Quelques jours plus tard: Sequestration du syndic par les gars de Gorcy.
- Mi-décembre 82: La CGC rejoint l'Intersyndicale.
- 5 janvier 83: 2° rencontre avec le CIRI.
- 7 et 8 janvier 83: occupation des Grands Bureaux de Senelle (Usinor). Sequestration du sous-directeur d'Usinor et du chef du personnel (dans le but de faire pression sur Usinor pour une collaboration avec Gorcy). Promesse de négociation rapide de Mauroy. Menace d'intervention des CRS.
- 15 janvier 83: Entrevue à Nancy (SCOP, etc).
- 19 janvier 83: Premières offres de reclassement Usinor: St Chamond, Thionville, Dunkerque, etc + 83 aux Tréfileries de Gorcy.
- 21 janvier 83: Occupation de la boite et blocage des produits finis.
- 24 janvier 83: Liquidation de biens. Décision de licenciements. Blocage du pont supérieur à Longwy-Bas avec les filles d'ICE et les gars de Solti.
- 25 janvier 83: Opération Gorcy-ville morte.
- 26 janvier 83: Occupation de la douane de Mont St Martin. Opération «libre circulation».
- 27 janvier 83: Venue de Ralite (ministre de la santé) à Longwy. 2 à 300 gars de Gorcy plus quelques militants de l'UIS CFDT et dissidents CGT troublent la manifestation officielle. «Gorcy vivra », «Gauche-Droite, c'est pareil ».
- Février-mars-avril 83: Poursuite de l'occupation et du blocage de produits finis.
- 6 et 13 mars 83: élections municipales.
- Fin mars: Fin des préavis de licenciement.
- Mars-avril: Quelques nouvelles offres de reclassement sur le Bassin (Fonderie d'Alu, etc).
- Fin avril: Arrêt du blocage des produits finis et paiement des pièces sur le compte de l'Intersyndicale.
- Début mai: Saisie du compte de l'Intersyndicale.

Il y avait toujours l'occupation et le blocage des produits finis?

Voilà. Pratiquement jusqu'au mois de mai on a empêché les produits finis de sortir. Après, on a changé de tactique en disant on va laisser sortir mais on va encaisser l'argent. Et ça parce qu'on mettait pas mal d'entreprises dans la mouise, du fait que souvent les pièces qu'ils attendaient faisaient partie d'un ensemble, et que l'ensemble ne pouvait pas fonctionner ou ne pouvait pas être expédié... alors il y avait des mesures de chômage technique qui tombaient à terme. De plus les pièces finies se dégradaient du fait qu'il n'y avait plus d'entretien dans l'usine. Par exemple, la flotte traversait les toits, tombait sur des pièces finies et enlevait d'autant la valeur marchande. Donc si nous après coup, on voulait négocier financièrement, vendre ces produits-là, on n'avait pas intérêt non plus à vendre ça au prix de la ferraille. Il y avait ces deux aspects: l'aspect qu'à terme on n'allait bloquer que de la ferraille, et puis le fait qu'on gênait d'autres entreprises.

Dans ces moments-là, vous étiez encore combien pour occuper?

On était toujours 15-20, mais ça roulait, 15-20 le matin, 15-20 l'après-midi, etc... C'est vrai aussi qu'on jouait aux cartes et tout ça, il y avait plus ce sel de dire votre présence sert à quelque chose. C'était

surtout pour dire...
...Alors fin avril on a commené à laisser passer les pièces, mais on a ouvert un compte à l'Intersyndicale — enfin c'était un compte nominatif au nom de trois délégués syndicaux — et de là, forcing du syndic pour avoir une signature sur le compte, ce qu'on a refusé bien sûr. Et quand on a eu à peu près 500000 F sur le compte, il y a eu une requête auprès du Tribunal d'Instance, et ils nous ont piqué le

compte. ...L'idéal, mais il fallait convaincre les gens, c'était de ne faire sortir les pièces que contre du liquide. Seulement ça posait problème aussi: c'était des pièces très chères, il y avait des pièces de 10-12 millions de centimes. On voyait mal un

patron donner 10-12 millions à un chauffeur pour venir chercher la pièce... Comment s'en sortir, on tournait en rond. Ce qu'il aurait peut-être fallu faire, c'est se faire payer sur le compte, et tranférer l'argent aussitôt après chaque opération. Ne pas laisser l'argent sur le compte.

Est-ce qu'à ce moment-là on ne pouvait pas relancer l'action avec des opérations type « coup de poing » ?

Je pense que l'idée nous est venue de retaper à ce moment-là, de redonner un coup, mais faut pas oublier qu'on n'avait plus le rapport de force qu'on avait en janvier, quand il n'y avait rien d'acquis... Là, il y avait CCG, il y avait St Chamond, il y avait un certain nombre de gens qui étaient démobilisés... on ne pouvait plus penser à une opération dure du type on réoccupe, on était trop faible. Alors c'est sûr qu'on aurait pu éventuellement faire quelque chose de plus réduit dans le temps

et peut-être plus percutant, plus dur, sans que pour autant ça accapare trop de temps ni que ça mobilise trop de personnes. Mais je ne suis pas sûr qu'il y ait eu la volonté, et qu'on ait eu les forces qui tiennent la route à ce moment-là... Surtout que même au niveau de l'occupation, il avait fallu relancer plusieurs fois la mécanique pour revenir la nuit, tu sais comment ça se passe, on démarre, c'est le feu de paille, et puis très vite, on n'avait plus réussi à organiser un vrai piquet la nuit, c'était plutôt les copains qui passent...

A quel moment les licenciements ont été effectifs ?

Le 24 janvier, il y a eu la décision de liquidation judiciaire, et donc après deux mois de préavis — pour la grosse majorité on avait deux mois de préavis — donc fin mars, fin du contrat de travail, délai de carence, (variable suivant l'ancienneté) et prise en charge par les ASSEDIC ensuite.

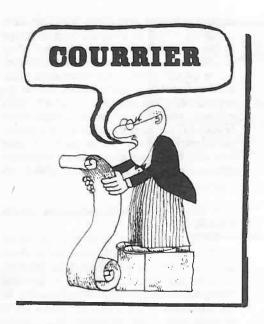


Gorcy, Bernard Labbé et La Fonderie

Ateliers et Fonderies de Gorcy (AFG) sont la continuation de l'ancienne Fonderie de Gorcy, dont le PDG était Bernard Labbé. Celui-ci est un personnagede la région, le dernier en date de la grande famille des maîtres de forge Labbé. Il est aussi PDG de Chiers-Chatillon-Gorcy (CCG) une filiale d'Usinor dont dépendent les Tréfileries de Gorcy, l'autre grosse usine de Gorcy (en face de la Fonderie, de l'autre côté de la rue!). Un siège au C.A. d'Usinor et à celui de l'Association Hospitalière du Bassin de Longwy (qui contrôle plusieurs établissements hospitaliers du coin). Il contrôle l'Union de la Métallurgie, il a des actions un peu partout. Il fait sa propagande à travers l'APH (Avenir du Pays Haut) association para-politique qui est, à l'occasion, un réservoir de gros bras pour les milices patronales, et qui a des antennes notoires à FO et à la CGC. Il est maire de Gorcy, ancien candidat UDF à la députation.

En janvier 79, prise dans la crise de la sidérurgie, la Fonderie de Gorcy dépose son bilan; Labbé démissionne. On crée alors une nouvelle société, la SARL A.F.G., contrôlée à 75 % par la famille Labbé (Gorcéenne d'Investissement) avec à sa tête M. Jay, qui est un homme de Labbé. Cette société démarre en mars 79, bénéficie de subventions d'Etat et d'avantages sociaux (stages de formation, etc), ainsi que de commandes de complaisance de la part d'Usinor (sur lequel l'Etat fait pression).

Pourtant, 3 ans plus tard, on se retrouve avec un passif avoué d'un milliard 400 (en réalité, près de trois milliards, car des dettes non-remboursées ont été occultées et ne figurent pas sur les comptes; il s'agit notamment d'emprunts à l'Etat).



PARIS Se loger à Paris

Je "profite" du réabonnement à CA pour écrire quelques mots concernant les problèmes de logement à Paris. Bien qu'habitant pas très loin de la rue de Flandre, j'ai découvert au retour de vacances qu'il se passait quelque chose côté squatt. J'ai été très sensible à l'encart concernant notamment ce qui se passe sur le plan juridique, non pas que je fasse confiance à la Justice (drôle de machine), mais parce que je vis actuellement une situation individuelle qui illustre parfaitement les opérations menées par certaines (toutes ?) agences immobilières pour transformer des immeubles "loi de 48" en opération juteuse.

Je vais essayer en quelques lignes de vous résumer mon aventure que, si cela intéresse CA, je pourrai développer ultérieurement.

L'immeuble où j'habite comprend 11 appartements de 2 pièces, 5 étant déjà loués en "loyer libre" et 6 étaient à la loi de 48. En juin 81, le propriétaire, très âgé, vend l'immeuble à une société immobilière, genre jeunes loups dans le plus pur style chiraquien. Pendant plusieurs mois (et même avant d'acheter), ils font pression sur les locataires (la moitié sont des personnes à la retraite). Bref, ils donnent congé à tous les locataires par huissier. Certains achètent l'appartement, d'autres acceptent de partir avec une petite enveloppe et un autre appartement proposé (en général les HLM de la ViÎle de Paris). Moi, têtu, je ne pars pas pour la bonne raison que j'ai 2 enfants scolarisés dans le quartier et que j'accepterai de partir mais pour un appartement plus grand et dans le quartier (je dois dire que j'ai cherché et que je n'ai pas trouvé. Les 4 pièces à des prix aborda-bles sont sans doute bien planqués ou réservés). Donc, s'ensuit un procès (en 82) de mes nouveaux propriétaires pour m'expulser. Je précise que je suis alors en loyer dit libre. Je me trouve un avocat pour me défendre qui demande une expertise de l'appartement. Là, ô miracle, (contre pas mal d'argent bien sûr, frais d'avocat plus frais d'expertise, il n'est pas inutile de le préciser), l'expert classe l'appart. sous la loi 48, ce qui fait que le loyer se trouvera divisé par 2 (600 F au lieu de 1200 F). Le procès n'est pas encore terminé, mais 2 ans 1/2 après je suis encore là et l'appart. n'est pas vendu (le seul de l'immeuble!).

Je voudrais également illustrer un peu mon histoire par un autre aspect. Inscrit à la demande d'HLM de la Ville de Paris depuis juin 81, grâce (!) à l'action de mes nouveaux propriétaires, j'avais, mois de 6 mois plus tard, la première proposition d'appart., puis 2 autres dans les 4 mois suivants ! Vous voyez donc que c'est possible d'avoir des apparts à Paris ! Malheureusement, j'ai dû les refuser parce que leur situation géographique me compliquait beaucoup la vie. Récemment, j'ai même reçu une lettre du cabinet de Chirac pour me demander exactement ce que je voulais pour satisfaire ma demande de logement.

Si je me permets d'expliquer ces détails, c'est pour montrer qu'une "bonne agence immobi-lière", c'est celle qui reloge les locataires des

immeubles loi de 48 dans les logements sociaux immeubles loi de 48 dans les logements sociaux de la Ville de Paris, et pour cela il suffit d'avoir dans l'administration ou la mairie une bonne relation qui sait remplir les bons de visite pour les HLM. Il est clair que de cette manière il n'y a même pas besoin de loi Quillot pour faire disparaître tous les immeubles "loi de 48" pour les transformer en opérations juteuses. En même pas un an "les requins" ont vendu 10 apparts sur 1 et ont sans doute plus que doublé la mise. Après ça, vous voulez aller bosser vous ? vous?

vous?
J'aurai mieux aimé une lutte collective sur l'immeuble, mais les gens étant ce qu'ils sont, l'individualisme du genre "moi je suis plus malin que les autres, je l'aurai mois cher mon appart en discutant tout seul..." l'a emporté.
Voilà, j'espère que c'est clair à comprendre et

si je peux contribuer à motiver d'autres personnes à résister, tant mieux.

A part cela, je pense que CA s'améliore à chaque fois et c'est tant mieux, mais il est sûr aussi que autant CA que l'OCL passent assez inapercus.

COURANT ALTERNATIF

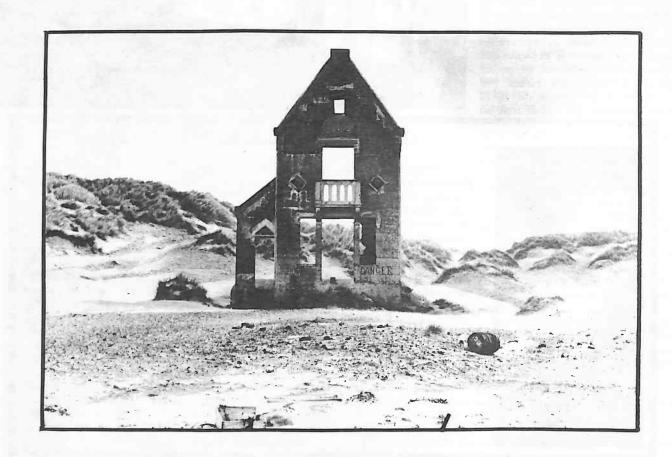
Nº 31. Décembre 1983

Mensuel Communiste Libertaire Réalisé par l'OCL Edité par l'association 1901 La Galère

Correspondance: OCL/Egrégore 1213 51058 Reims cédex

Dir. Pub. C. Maynard Imprimerie : Atelier graphique Reims Photocompo: Hitzak. Ossas

> Dépot légal : 47693 Com. Par. : 63627 ISSN : 0249-3195



COMMUNIQUE Ce mardi 25 octobre, Mme Bertolini, juge d'instruction à Paris a inculpé Yves Le Bonniec, l'un des deux auteurs du livre Suicide, mode d'emploi de non assistance à personne en danger et d'homicide involontaire.

Cette inculpation fait suite à une plainte déposée contre lui par les parents de Michel Bonnal, qui s'est suicidé à l'âge de 39 ans au mois de mars de cette année.

Une campagne orchestrée

Les adversaires de Suicide, mode d'emploi ne désarment pas. Dès la publication du livre, ils tentèrent d'obtenir des pouvoirs publics sa saisie ou son interdiction. Une proposition de loi réprimant « l'incitation au suicide » et dirigée contre le livre a été adoptée au Sénat le 9 juin dernier. Mais pour l'instant, le gouvernement ne la reprend pas à son compte et n'en saisit pas l'Assemblée nationale.

Faute de disposer de moyens légaux de censurer, Suicide, mode d'emploi, on s'essave à criminaliser notre démarche en portant le débat sur le terrain judiciaire. Deux associations se sont constituées dans ce but. Nos adversaires s'en sont pris d'abord à l'éditeur en se proposant de le faire condamner pour infraction à la réglementation de la publicité des médicaments ! Sur les deux procès engagés à Strasbourg, un premier jugement rendu le 10 février leur a donné tort.

Aujourd'hui, ce sont donc les auteurs du livre qui sont directement visés. Les poursuites judiciaires entamées contre Yves Le Bonniec sont fondées sur le fait qu'on aurait trouvé un exemplaire de Suicide, mode d'emploi et une (?) lettre signée de lui dans les affaires de Michel

Un détournement de procédure

Cette lettre-prétexte mérite d'abord une mise au point.

Nombreux sont les lecteurs déroutés par l'aridité et la complexité du chapitre X de notre livre intitulé « Eléments pour un guide du suicide ». Ils nous écrivent pour nous demander éclaircissement et précisions. Nous ne

pouvons leur répéter que nous ne sommes ni médecins ni toxicologues, et que notre travail de journalistes a consisté à recenser des informations éparses dans la littérature médicale spécialisée et dans les documents publiés à l'étranger par les associations militant pour le « droit de mourir dans la dignité ». Nous leur confirmons que tout ce que nous savons sur cette question, nous l'avons publié dans notre livre, que, par force, nous ne faisons que paraphraser pour leur répondre. La lettre en date du 28 janvier 1983 envoyée par Yves Le Bonniec à Michel Bonnal en est une parfaite illustration.

Nul doute que nous ne décevions ainsi beaucoup de correspondants ; ceux qui attendent de nous que nous leur indiquions la « meilleure recette », une méthode inédite, ou des adresses pour se procurer telle substance... et nous proposent parfois de rémunérer

nos services!

Même si nous ne pouvons leur être d'un grand secours, il nous paraît normal de répondre à ces hommes, à ces femmes dont les témoignages sont toujours bouleversants et les encouragements réconfortants. Nous pensons qu'il y a quelque indécence à nous en faire grief aujourd'hui.

Au reste, qu'attend-on de nous ? Le silence? Que par prudence, par hypocrisie nous insérions dans nos lettres quelques formules stéréotypées désapprouvant le recours au suicide ? Avec notre livre, nous nous battons pour faire admettre que la mort choisie est une hypothèse légitime. A bon droit nous reprocherait-on alors ce double langage qui ne prouverait qu'une chose : le mépris de nos lecteurs.

La manœuvre de nos adversaires est claire : ils tentent d'accréditer l'idée selon laquelle les auteurs de Suicide, mode d'emploi seraient passibles de poursuites dès lors qu'ils reproduisent dans une correspondance privée le contenu d'un livre vendu en librairie. C'est absurde, mais ça porte un nom : détournement de procédure.

Concernant le chef d'inculpation proprement dit, nous dénonçons le tour de passe-passe qui consiste à parler d'« homicide », d'« imprudence » et de « non assistance en personne en danger ». S'agissant de la mort volontaire c'est une escroquerie intellectuelle. Se suicider, c'est choisir de ne plus vivre. La mort choisie n'est pas un « danger », c'est une hypothèse. Elle indispose ceux qui ne supportent pas la liberté d'autrui. On s'obstine encore à assimiler le suicide à un meurtre par procuration; procédé inacceptable qui fait bon marché de la détermination d'un individu dans son choix de ne plus vivre. Une chose est de considérer qu'un suicidé est une victime ; autre chose de lui dénier jusqu'à la liberté de décider de sa mort. Répétons ici que nous n'incitons personne au suicide ; l'information sur des techniques de « mort douce » peut inspirer le choix des moyens ; pas le désir d'en finir. Même si elle est compréhensible, c'est une facon bien commode d'évacuer sa propre culpabilité — justifiée ou non — que de partir à la chasse au bouc

Pour solde de tout compte

Qu'on le déplore ou qu'on s'en réjouisse, rien dans la législation française actuelle ne permet de faire disparaître Suicide, mode d'emploi des librairies; rien, dans le code pénal encore en vigueur ni dans la jurisprudence ne peut donner à des proches de suicidés l'espoir sérieux qu'un tribunal condamne les auteurs d'un livre comme étant « responsables » d'un suicide. Ceux qui leur laissent croire le contraire sont des manipulateurs ou ont été abusés.

Nous sommes donc décidés à ne pas prêter notre concours à une mascarade judiciaire.

Dès aujourd'hui nous rendons publique la correspondance entre Yves Le Bonniec et Michel Bonnal. Nous publierons au fur et à mesure les autres pièces du dossier.

Claude Guillon - Yves Le Bonniec

Note : si un lecteur de CA désire recevoir des photocopies de cette corres-pondance, écire à : Yves Le Bonniec c/o Editions A. Moreau 5, rue Eginhard - 75004 Paris





COMMUNICATION URGENTE

Pierre MARTIAL CARDONA, journaliste et animateur des éditions « Avis de Recherche », vient d'être informé par le parquet du tribunal de grande instance de Lyon qu'il était de nouveau, à l'âge de 30 ans, recherché pour insoumission au service militaire.

Faisant l'objet d'un mandat d'amener, Pierre Martial est passible, dès son arrestation, d'un an de prison.

N'ayant pas répondu, en février 1974, et pour des motivations essentiellement libertaires à son ordre d'appel sous les drapeaux, Pierre Martial, alors âgé de 20 ans, tomba sous le coup d'un avis de recherche, puis d'un mandat d'arrêt national. Passant dans la clandestinité pour échapper à la prison, il vécut ainsi sept longues années de cavale.

Amnistié comme tous les insoumis en mai 81, il sortit de l'ombre au cours d'une conférence de presse organisée à Paris le 30 juin 81 par le journal « Avis de Recherche » dont il animait la rédaction. C'est avec stupeur et colère qu'il apprend aujourd'hui, à l'âge de 30 ans, qu'il n'est toujours pas libéré de ses obligations militaires et que, par une pirouette juridique, on le recherche encore pour un délit vieux de 10 ans.

Tout en dénonçant le caractère absurde et révoltant de cette procédure judiciaire, Maître Denis-Langlois, co-responsable juridique des éditions, et l'équipe rédactionnelle d'Avis de Recherche appellent tous ceux qui se sentent solidaires à se ceux qui se sentent sondaires a se joindre d'urgence à la campagne d'action engagée pour faire face à l'arrestation imminente de Pierre Martial et obtenir l'arrêt immédiat des poursuites encontre. lancées à

L'équipe des éditions Avis de Re-

BP 53 - 75861 Paris Cédex 18





INSOUMISSION

Mardi 25 octobre, avait lieu le procès de deux insoumis davant la chambre spécialisée du Tribunal de Rennes.

Le 1er, Jean-François BIDEAULT, soutenu par le M.I.B. (Mouvement insoumission bretonne) qui, nous ne le répéterons jamais assez, est sous-tendu par des extrêmistes de droite bretons.

Le second, Didier HERVE, militant libertaire de Quimper, soutenu par les libertaires de Quimper, groupes Lorient, Brest et Rennes ainsi que par la C.H.A.R.

Pendant tout le procès, deux groupes bien distincts se retrouveront à l'intétieur comme à l'extérieur du tribunal. Une vingtaine autour de Bideault, une soixantaine autour de Didier Hervé. Donc, 3 à 0, la balle au centre!

Bideault a comparu le premier, l'ensemble de ses témoins a tenté de s'exprimer en breton, état de fait refusé par la cour. Un militant du M.I.B. essayant de s'exprimer à son tour en

MOUVEMENT

breton se verra expulser de l'audience, ce qui provoquera le déclenchement d'un superbe hymne nationaliste breton, raison pour laquelle militants nationalistes et libertaires ainsi qu'antimilitaristes se verront expulsés manu militari par une horde de flics faisant bon usage (bien entendu !) de leur matraque. La fin du procès se soldera par les 20 mois fermes et le mandat de dépôt qui emmènera Bideault à la prison Jacques Cartier. Il est à noter que le délibéré ne sera pas public vu que tout le monde de frottait ses bosses dehors! A noter également que tous les témoins ne sont pas du M.I.B., le problème « nationalitaire » amenant des gens comme Malo Louarn, artiste, dessinateur de B.D. à parler de l'oppression qu'a subi et subit encore le peuple breton mais laissant à Bideault le soin d'exprimer sa vision idéologique des choses.

Puis est venu le tour de Didier ; il a eu l'occasion de lire une motion de soutien signée par de nombreuses organisations et de dénoncer toutes les armées ainsi que le commerce scandaleusement florissant des armes. Dans l'ensemble,

ont témoigné en sa faveur (vous en doutiez?) plusieurs copains libertaires syndicalistes ou pas. Bref, une défense claire et nette d'une bout à l'autre, excepté le représentant des droits de l'homme qui s'est un peu avancé en déclarant que Didier était non-violent.

A signaler que Didier Hervé était présent en tant que prévenu libre, ce qui explique qu'il n'est pas sorti entre deux gendarmes comme Bideault, mais est tout simplement rentré à Quimper après avoir fait appel.

Pour le collectif pascal Ah! J'oubliais! Jusqu'à maintenant, les médias locaux s'acharnaient à nous assimiler aux patriotes bretons, c'est la raison pour laquelle nous insistons lourdement sur l'appartenance idéologique de ces insoumis bretons pour que tout soit bien clair !!

Il a fallu un rectificatif insistant pour que Radio-Armorique (Radio-FR3 locale) revienne sur le fait que c'est Didier que l'on soutenait et non Bideault.

C.H.A.R. c/o COBRESPALL BP 561 - 35007 RENNES Cédex

IL ETAIT UNE FOIS. DANS LA VILLE DE FOIX, UN JUGE DE MAUVAISE FOI

Au printemps 82, 200 kg d'explosifs disparaissaient à Prayols (Ariège). Ce vol venant juste après celui des armes du camp Clauzel à Foix, est monté en épingle par les médias. Le S.R.P.J. de Toulouse, chargé de l'affaire, ne découvre aucune piste.

En novembre 82, le hasard le mène à une cache située au centre ville de Toulouse. Il y découvre 80 kg d'explosifs qui semblent provenir de Prayols.

L'enquête est orientée vers les milieux libertaires toulousains. Elle donne lieu à de biens classiques descentes de police aux domiciles de certains anarchistes. Les différentes interpellations, expertises graphologiques ne donnent concrètement aucune suite à l'affaire.

Un an plus tard, toujours avec le même élément (une expertise graphologique qui sommeille au parquet de Foix depuis mars 83), Christian Gimenez est arrêté chez lui par la police toulousaine, inculpé de recel d'explosifs et incarcéré à la prison St-Michel. « Ça y est, on en tient un ! » et deux heures après, le préfet de police peut convoquer une conférence de presse et vanter les mérites de la police.

De même que pour les Irlandais de Vincennes ou les 3 faux inculpés de l'attentat de Lourdes, on incarcère un individu sans que la preuve de sa culpabilité soit faite. Il s'agit simplement de rassénérer le public sur la notion de sécurité symbolisée par les différents Franschesci, Broussard et autres Calimez dépêchés sur les points chauds.

Toulouse, en matière de sécurité, subit depuis plusieurs années quelques perturbations que l'on peut grossomodo attribuer à une certaine mouvance libertaire. Différents sabotages économiques ou actions symboliques se sont opérés dans la ville, occasionnant d'impressionnants dégâts matériels sans jamais blesser qui que ce soit. Les pouvoirs publics ou locaux, tournés en dérision, se sont attachés à travestir cette agitation en terrorisme aveugle et retourner le défi en criminalisant cette lutte.

Dans ce contexte particulier, on comprendra aisément que le moindre indice pouvant justifier le labeur policier ou les fanfaronnades des élus locaux, soit utilisé au-delà des marges légales, puisqu'il s'agit en fin de compte d'assurer la légitimité des différents pouvoirs sur la ville.

La police toulousaine nous avait habitué à ces manœuvres souterraines. le juge BARDOU (du parquet de Foix) y apportera-t-il encore longtemps son concours?

Libération immédiate de Christian Gimenez et que s'ouvrent les portes de toutes les bastilles.

> Collectif de solidarité à Christiant Gimenez Toulouse, le 11-11-83

Une revue gratuite et largement diffusée à Toulouse, «Toulouse la canaille » a été éditée pour rétablir la vérité sur les attentats de l'été et faire la synthèse des discussions politiques menées avec les auteurs d'une agitation donnée pendant une période donnée.

Ramassis d'infos

Le numéro 3 du «Ramassis d'infos sur la militarisation de l'enseignement » est sorti!

Au sommaire:

— quatre pages d'histoire et de textes de références;

— des choix de textes sur le protocole Armée/Education;

les applications de la symbiose;

les luttes;

les prises de position;

- le 11 novembre;

 les autres protocoles. Le prix est fixé à 14F + frais d'envoi (6,30 F un exemplaire); (13,10 F de 4 à 6 exemplaires). C.O.T. BP 229 81002 Albi Cedex; règlement à l'ordre d'A.P.E.L.

Le Ramassis d'Infos nº 4 paraîtra fin décembre. N'oubliez pas de demander à recevoir le bulletin régulièrement (participation

DUY'ME annuelle: 50 F).

INSOUMISSION

Comme nous vous l'annoncions le dernier CA, Thierry MARICOURT (libertaire d'Amiens) est passé en procès le 26 octobre, devant la 10ème chambre correctionnelle du Tribunal de Paris, pour insoumission totale.

Un imposant dispositif policier attendait!

« Le procureur a requis contre moi un an de prison ferme. L'avocat, De Félice, a demandé la relaxe. Il faut souligner que le juge m'a laissé m'exprimer autant que je l'ai voulu, ce qui est d'ailleurs un droit élémentaire mais trop rarement appliqué. Il n'y a bien sûr aucune illusion à se faire. La salle d'audience était pleine, beaucoup attendaient à l'extérieur le verdict du procès. D'autre part, un grand nombre de télégrammes, de lettres de soutien sont arrivés les jours précédent le 26, ainsi que 1500 signatures exigeant ma relaxe. Ce soutien n'est sans doute pas étranger au fait que les juges étaient si attentifs à ce que j'avais à dire ».

Au cours de ce procès, Thierry n'a fait aucune concession : « Je n'ai aucun devoir à rendre à l'Etat français, c'est l'Etat qui envoie des soldats au Tchad et ailleurs!»

Le procureur regretta que Thierry n'ait même pas revêtu l'uniforme quelques jours, le temps que l'armée, qui actuellement a des positions souples (!?), le réforme.

La 10ème chambre a rendu son verdict le 16 novembre : 6 mois de prison ferme. Thierry fait appel.

L'enseignement que Thierry tire de son procès peut, peut-être, servir à d'autres réfractaires à l'armée :

« Il faut faire un maximum de publicité à propos d'une affaire comme celle-ci, surtout ne pas s'écraser, aller jusqu'au bout et être cohérent avec soi-même : on n'a rien à perdre, tout à gagner ! On a vu jusqu'à présent comment cela s'est passé: les gens qui se retrouvent tout seuls en prennent en général plein la gueule, peuvent à peine s'exprimer, alors que moi, je n'ai pas à me plaindre. Je crois que c'est dû avant tout à la mobilisation qu'il y a eu autour de ce procès, et c'est vraiment cela qui est important... »

INSOUMISSION COLLECTIVE

Nous sommes quelques personnes sur la région Auvergne à avoir eu statut d'objecteurs, refusé pendant ces derniers mois. Après quelques mois d'appel différé consécutif au 10 mai, nous avons reçu cet été une invitation à refaire une demande conforme à la nouvelle loi, avant le 9 décembre 83.

Revendiquant le refus de la conscription, comme un acte antimilitariste, nous n'avons pas l'intention de refaire une nouvelle demande. Nous voudrions préparer une défense collective face à la répression qui fera suite à notre insoumission.

Ne pensant pas être les seuls dans cette situation, nous invitons les gens concernés à en débattre avec nous.

Ecrire au C.A.R.M. c/o Atenco 8, rue de l'Ange-63000 Clermont-Fd



COMMUNIQUE

Le jeudi 10 novembre à 15 heures, Thierry CAMPANATTI, insoumis depuis le ler décembre 1981, a été arrêté : il est, depuis, écroué à la prison St-Paul de Lyon.

Thierry Campanatti est un des animateurs du Collectif Insoumis-sion Action de Lyon, connu dans cette ville comme militant du Collectif Libertaire et pour sa participation active à l'abolition des T.P.F.A.

Son arrestation, la veille de la commémoration de la boucherie de 14-18 et dans l'atmosphère patrio-tico-guerrière du moment, n'est certainement pas due au hasard.

Nous ne laisserons pas le silence se faire sur son arrestation et nous exigeons sa libération.

Comité de soutien à Thierry c/o Gleize - 92, av. Jean Jaurès 75019 PARIS

ou

13, rue Pierre Blanc - 69001 LYON

LE MOUVEMENT LIBERTAIRE DANS L'ALLIER AU DEBUT **DU SIECLE**

Un montage sonore réalisé par des membres de l'Association pour une Culture Libertaire.

Dans cette cassette, vous trouverez aussi:

texte d'affiches, de journaux, biographie de militants libertaires.

une chanson de la Libre-Pensée inteprétée par M. DUBOST,

fiches des autorités de tutelle sur ce mouvement, organisation et actions du groupe

libertaire de Moulins, relation des militants locaux avec

le mouvement national, implantation de ce courant dans

le monde syndical, tant ouvrier que paysan.

Cette cassette, présentée sous forme d'une conversation, n'est est que plus attrayante. (durée d'enregistrement environ 1 heure).

Son prix: 50 F l'exemplaire (port compris). Chèque ou virement postal à « Association pour une Culture Libertaire » - BP 49 - 03400 YZEURE

VOYAGE EN 1984...

Lu dans "Reims-Magazine", torchon gratuit diffusé dans toutes les boîtes aux lettres de Reims.

Le grand moment est arrivé, et il aura pour vous valeur de test. Nous allons regarder quelques mois devant nous. Madame Nicole est déjà sûre de deux ou trois choses pour ce qui concerne la région : un hiver rigoureux, et fait peu courant, de la neige à Noël.

Autre nouvelle qui devrait réjouir les écologistes. Dans les deux ans à venir, suite à de nouvelles manifestations, une usine nucléaire (Chooz)

fermera ses portes.

Alors, si Madame Nicole le dit...

TAULE-ERRANCE

La peur s'installe... On devine les rues peu sûres. Les haines s'attisent.

Face à la délinquance, une seule réponse : LA PRISON... pour le plus longtemps possible!

Mais est-ce vraiment une solution? Dans « Taule-Errance », Albert Balencour donne sa réponse.

Il témoigne de ce qu'il a vécu dans les plus belles prisons d'Europe, à Forest, Louvain et Mons.

La prison est un leurre, elle ne dissuade pas, elle détruit.

Elle ne guérit pas, elle empoisonne. Enfant des hômes, Albert Balencour n'a connu que quelques mois de liberté entre chaque plongeon. Courtes respirations.

La dernière fois, il passe devant une Cour d'Assises : condamnation à perpétuité.

Le 8 septembre 1983, après 6 ans d'enfermement, Albert Balencour se suicide à la prison disciplinaire de Mons.

Deux fils électriques sur la poitrine et c'est l'arrêt cardiaque.

Deux mois avant sa mort, il avait envoyé son manuscrit aux Editions du 22 MARS à Bruxelles.

Si ce livre vous intéresse pour mieux connaître l'envers des murs, écrivez à : Editions du 22 MARS 2, rue de l'Inquisition

1040 BRUXELLES - Belgique

Compte-rendu des journées de rencontres et réflexions anti-autoritaires

A la fin des journées de rencontres et réflexions anti-autoritaires tenues à Paris du 24 au 26 juin 1983, le « Groupe Organisateur » s'était engagé à envoyer aux participants un compte-rendu du travail de réflexion des différentes commissions et des débats des Assemblées Générales sur les thèmes abordés lors de ces rencontres.

Nous sommes aujourd'hui en mesure de remplir cet engagement mais l'importance des divers compte-rendus ne nous permet pas de faire une diffusion aussi large que nous l'aurions souhaitée, sans demander une partici-

pation financière.

Afin de rendre compte le plus fidèlement possible des interventions et positions des participants, nous nous sommes efforcés de ne pas censurer ce qui a pour conséquence des « dossiers

relativement importants.

Ainsi, pour tenter d'amoindrir le coût engendré, nous avons décidé de ne transmettre ces compte-rendus que sur réception de la commande et du règlement, dont le montant sera déterminé par chacun mais qui pourrait être d'un minimum de 10 F par compte-rendu ou de 25 F pour la totalité (frais d'envoi compris).

Pour obtenir ces compte-rendus, dont nous rappelons les thèmes :

idéologie et politique, travail - entreprise,

luttes et expériences alternatives (compte-rendu des deux commissions plus de l'Assemblée

Générale),

— synthèse - conclusion.

Il suffit d'écrire à Jean DUPONT -70, avenue Jean Jaurès, 93000 Le Pré

Saint-Gervais - qui les transmettra dès réception de la demande.

Objections

Au sommaire du nº de décembre : Défense;

- Suite du dossier sur la militarisation de la science;
- Situation internationale;
- Rubrique juridique;

Des interviews:

et les nombreuses informations que les lecteurs enverront.

Objection BP 10 75261 Paris Cedex 06 En plus du mensuel, Objections publie un bulletin de liaison bimensuel; diffusé à tous les abonnés, il permet aux informations locales de circuler rapidement et efficacement.

EDITIONS NAUTILUS

Va être réédité : « L'idée » de Frans Masereel, avec une préface de Michel Ragon.

première fois en 1927 et eut une grande influence dans les milieux révolutionnaires allemands, face à la montée du nazisme.

L'idée est une sorte de petit cinéma muet qui nous raconte en 83 images comment une idée naît, comment elle dérange, comment elle devient révolutionnaire et transforme le monde.

Nautilus BP 175 - 75963 Paris Cédex 20

Free the Vancouver 5!

Depuis 9 mois, cinq personnes Tout sur le nouveau budget de la sont incarcérées à la prison d'Oakalla en Colombie Britannique. Elles sont inculpées de terrorisme et de divers méfaits. Une campagne hystérique de désinformation de l'Etat canadien, des flics et des média les ont immédiatement présentées comme de dangereux criminels.

Julie Belmas, Ann Hansen, Gerry Hannah, Doug Stewart et Brent Taylor se sont vu refuser tout cautionnement et toute enquête préliminaire. Le premier des cinq procès à leur être intenté vient de 25 chefs débuter. Au total, d'inculpations sont retenus contre eux (possession d'armes interdites, divers vols, divers sabotages, sans compter diverses conspirations en vue de vol, d'incendie et de sabotage).

A l'emprisonnement des 5 et au sensationnalisme des média, s'ajoute le harcèlement policier à l'endroit des agon. sympathisant-e-s et ami-e-s ainsi que Ce petit livre a été publié pour la des différents groupes impliqués remière fois en 1927 et eur une dans les luttes anti-nucléaires et féministes.

La répression qui s'abat sur ces personnes n'est pas étrangère à la radicalisation d'une partie du mouvement social sur la côte ouest.

La solidarité envers les 5 ne passe pas par la demande d'un procès juste ni du respect de la façade démocratique des institutions mais par l'accentuation et la généralisation des luttes.

CAEN. - Deux militantes de la C.G.T., salariées du C.H.U. de Caen, Béatrice Compagnon, déléguée du personnel et Dominique Peryoitte ont décidé de quitter le syndicat et d'en donner publiquement les raisons. Elles indiquent d'abord dans leur lettre qu'elles avaient adhéré en 76, participant à l'impulsion d'une section qui « à l'époque se replialt » encoura-gées encore indiquent-elles par « la période d'ouverture » du 40°

« Hélas, poursuivent-elles II faut blen faire les comptes aujourd'hui et nous rendre à l'évidence. La C.G.T. regresse, rabachant sans cesse le vieux langage syndical du début du siècle. Elle rejette les militants qui voulaient la démocratiser ». Références à l'expulsion de responsables confédéraux comme René Buhl et Jean-Louis Moynot aux licenciements de journalistes du magazi-

ne féminin de la C.G.T. « Antoinet-

« Des centaines de militants écœurées s'en vont » affirmentelles

« Et la Pologne! Nous nous sommes battues comme beaucoup d'autres dans la C.G.T. pour que cela change... mals sans honte la confédération continue à soutenir ce régime qui n'a rien à envier à celui de Pino-

« Tout cela devenalt de moins en moins supportable. Surtout qu'à cette situation vient s'ajouter au C.H.U. la reprise de vieilles pratiques antidémocratiques dans le syndicat C.G.T: textes remaniés sans en avertir le ré-dacteur, Initiatives écartées, organisation de fractions... ».

« Ecartées de responsabilités, nous essayons de continuer de militer, mais bien inutilement, la moindre proposition est contrée, détournée, nos points de vue dénaturés, caricaturés par un se-crétariat sectaire et bureaucratique. Alors nous décidons d'arrê-

LE

OUEST-FRANCE

ter les frais ».
« Comme beaucoup de militants, qui voulaient en finir avec les vielles pratiques anti-démocratiques et la main mise du P.C.F. sur la C.G.T., nous constatons notre échec ».

Après avoir précisé que la militante déléguée poursuivra son travail de représentant du personnel, la lettre conclut : « Pendant plus de six ans, nous avons milité à la C.G.T. Pour cette raison nous sommes connues de blen des gens au C.H.U. C'est par soucl de joindre chacun d'entre eux que nous faisons connaître publiquement les raisons de notre départ, faute de pouvoir le faire individuellement. Nous n'avons aucun gout pour l'éclat public, mais la fréquentation de certains nous a malheureusement appris que faute de nous faire entendre, nous leur laisserions le champ libre pour expliquer notre départ

à leur façon ».

Vite fait sur le zinc

CHERBOURG. m'appelle Jean-Pierre Lhermitte et j'étais délégué syndical C.F.D.T. à l'usine de La Haque. Derrière nous, il y a des accords, des dossiers sur les conditions de travail; une grande grève, un film, des centaines d'engueulades, de débats, des victoires, des bons mo-ments et des échecs.

« Je viens de tout larguer parce que je ne veux plus jouer à ce jeu-là. Tout simplement parce qu'un militant n'est pas le superman qu'on imagine. C'est un type pas si costaud que ça, très sensible et très seul. Quand un militant a des problèmes, personne ne vient lui taper sur l'épaule.

« Je dis « stop » parce que l'action syndicale a changé de registre. Nous étions un mal nécessaire dans l'entreprise et nous sommes devenus un mal légal. On assiste à une institutionalisation des organisations. Absurde. Il faut que le syndicalisme émane d'un besoin d'en bas; or, on implante des syndicats par le haut aujourd'hui. Tant et si bien que le syndicat existe, mais pas la vie syndicale.

« Le contexte est dur. On ne se bat plus que pour défendre des avantages ac-

quis. Ça ne colle pas. C'est un travail pour les amicales ou les syndicats réformistes. Pas pour nous. J'ai toujours considéré un salarié comme un travailleur, plus un citoyen, plus un consommateur. Donc un bonhomme bourré de contradictions qu'il faut secouer parfois sans le souci électoral. F.O. s'en sort bien à ce jeu. Nous, on a mal aux galoches sur un terrain instable. C'est dur la solidarité.

« Je m'en vais car j'étais devenu une institution. Des responsables de l'usine me téléphonaient pour sonder le terrain, savoir si la C.F.D.T. allait « coincer ». Je discutais de pouvoir à pouvoir. Ça a des côtés agréables, mais c'est la négation même du militant et de son boulot.

« J'ai cru à la solidarité et au partage du travail. J'ai cru qu'il s'agissait d'autre chose que des slogans. J'ai cru que les avantages acquis allaient être mis sur la table, discutés et modernisés. Or, j'ai vu monter les égoïsmes et j'ai accusé le coup. Maintenant je vais faire du vélo.

« Je vais faire du vélo à fond. Comme le reste. J'ai déjà avalé 5 000 kilomètres depuis le début de l'année.

Par envie folle de respirer. J'ai très envie de faire du char à voile et du planeur. A l'usine j'ai même changé de boulot et j'ai désormais les horaires d'un jeune. C'est marrant, non?

« Je n'en veux ni aux copains, ni à la C.F.D.T. La vie syndicale est ainsi faite: on bouffe du bonhomme et quand le citron dit « j'en ai marre d'être pressé », il s'en va sans laisser de traces. Il n'y a pas de politique des hommes dans les organisations.

« La gauche ? Bof! Elle a raté des trucs essentiels comme la réduction du temps de travail qui était un enjeu culturel fantastique. Résultat? On a loupé un rendez-vous avec l'histoire, les gens s'emmerdent chez eux et retournent même bosser le samedi.

« Les copains ne croient pas vraiment à mon départ, pourtant je boucle mon dernier dossier parce que j'aime bien finir ce que je commence. J'ai vécu dix années de vie syndicale rigoureuse et – je crois – efficace.
J'ai payé mon tribut à la
classe ouvrière. Je vais
m'occuper de moi. Tu veux voir mon vélo ? »

27





ANARCHISTES COMMUNISTES: ces deux termes sont pour nous équivalents et ont été utilisés l'un pour l'autre tout au cours de l'histoire 📳 du mouvement ouvrier.

Notre communisme, il faut le préciser tout de suite n'a RIEN A VOIR AVEC CELUI DES PAYS DE L'EST dits « socialistes », et que nous appelons, nous, CAPITALISME D'ETAT car il conserve les caractéristiques principales du capitalisme : le salariat et une production destinée au profit et non à la satisfaction des besoins ; en Russie comme en Chine, en Pologne ou à Cuba, on a substitué à la forme classique de propriété privée, la domination d'une classe bureaucratique, d'un appareil politique et administratif qui dirige la production et l'échange pour son propre compte : ce ne sont en fait que des dictatures basées sur le modèle du Bolchevisme qui a lui-même succédé à une autre dictature, le tsarisme, depuis 1917.

Nous luttons nous, pour une société dans laquelle les moyens de production et d'échange seront gérés non pas par leurs propriétaires « légaux » actuels, ou par des bureaucrates de l'Etat, pour le profit des uns, le pouvoir et le privilège des autres, mais par DES CONSEILS DE BASE : Conseils d'usine composés de ceux qui y travaillent, conseils de quartiers, de villages, de villes, de régions, composés de ceux qui y vivent, et qui ont la possibilité de se fédérer librement pour déterminer la quantité et la qualité de la production et son usage. Partis et Syndicats ne peuvent être les gérants de cette nouvelle forme d'organisation de la production et de sa répartition mais seulement des forces de proposition. Le conseil, lui, est l'organe d'expression et de décision de tous ceux qui travaillent et produisent, actuellement exclus de toute décision concernant leur travail et leur vie. Dans ces nouvelles structures, toutes les formes permanentes de délégation de pouvoir, de parti-guide, de Parlement, de structures étatiques seront écartées pour laisser place à l'auto-organisation des travailleurs.

Les modalités d'application de ces principes ne sont pas à déterminer à l'avance : elles dépendront de la situation générale et particulière, des formes locales de cultures, des possibilités et des désirs. Ce qui ne veut pas dire pour autant que le Communisme Libertaire n'est que vague utopie. L'histoire des révoltes et des révolutions fourmille d'exemples de l'application concrète de notre projet anarchiste, adaptés aux situations particulière de l'époque et du lieu, que ce soit la Commune de Paris, les Soviets dans la Russie de 1917, la révolte ukrainienne des maknovistes, les collectivisations dans l'Espagne de 1936.

Il est encore un autre point à préciser : ce socialisme que nous voulons n'a rien à voir non plus avec celui du PS au pouvoir depuis le 10 Mai ; celui-ci, dans la plus pure tradition sociale-démocrate se situe dans le camp des patrons, pas dans celui des travailleurs. Il nie la lutte des classes... depuis qu'il est au pouvoir. Il ne rêve que d'une société ou exploiteurs et exploités s'entendraient tant bien que mal pour le plus grand bien du développement industriel, de la Nation française.... c'est à dire des capitalistes. Comme ses prédécesseurs sociaux-démocrates il n'est là que pour mieux faire payer la crise aux travailleurs.

ET L'ORGANISATION COMMUNISTE LIBERTAIRE LA DEDANS ?

Nous ne pensons pas que la lutte pour la société que nous voulons soit essentiellement un combat d'idées.

Beaucoup d'anarchistes se contentent trop souvent de faire de la propagande pour leurs idées et de développer leurs analyses en dehors de tout contexte social, à côté des luttes qui secouent la société. Parfois ils mènent leur propre lutte... de leur côté. Cela est pour nous une conception surannée de l'action politique : l'exemple et la propagande comme arme principale.

Bien que ces deux facteurs ne soient pas à négliger, nous pensons que, dans la mesure ou notre projet politique s'est historiquement construit au fil et au cœur des mouvements sociaux, de révoltes et de tentatives d'établir des rapports sociaux égalitaires (avec des contradictions et des échecs aussi), c'est actuellement DANS ces mouvements sociaux qu'il faut combattre y compris d'ailleurs en luttant contre certains de leurs aspects qui chercheraient à retourner (ou à recréer) à un ordre ancien de domination capitaliste. C'est en effet dans les contradictions et les conflits actuels de la société que plongent les racines d'une autre société, dont l'ébauche jaillit parfois spontanément dans certaines situations.

Nous-mêmes, anarchistes, ne sommes pas foncièrement différents de ceux qui sont les acteurs de ces combats qui sont aussi les notres. Le Communisme Libertaire est un élément de réponse à ces luttes partielles qui le plus souvent ont du mal à aboutir dans la société telle qu'elle est. Cette société, nous ne la supportons plus, et nous pensons que lorsque des gens sont « en mouvement », dans des moments partiels de rupture, ils sont porteurs d'autres choses qui correspondent mieux à nos aspirations.

Notre organisation, l'OCL, n'est pas un Parti en ce sens que nous ne lui attribuons pas un rôle d'avant-garde destiné à diriger les luttes. L'OCL est un des multiples lieux de ces mouvements sociaux en lutte contre l'ordre capitaliste. L'OCL nous sert à échanger, à discuter, à agir, à informer, à mieux comprendre les choses collectivement, entre gens à peu près sur la même longueur d'onde. Et grâce aux débats contradictoires sur nos pratiques, nous pouvons agir plus clairement, plus efficacement aussi parfois. Nous ne privilégions pas l'apparition spécifique de l'OCL pas plus que celle des anarchistes en général. Nous préférons souvent agir avec d'autres gens de manière plus large, même si cela peut paraître moins radical (encore que souvent cela l'est plus), que de se retrouver en petit cercle idéologique, en secte « radicale ».

Notre journal, « Courant Alternatif », que nous faisons le plus collectivement possible (voir son fonctionnement), est un moyen de nous faire connaître, de dire ce que nous pensons, de nous ouvrir à l'extérieur, c'est en somme un reflet de nos activités...